SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 9e Année - Dimanche 25 octobre 2020 - 8 Rabie Al Awwal 1441

N° 2531 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

● Covid-19

Le staff médical de la Présidence recommande au Président Tebboune «un confinement volontaire» de 5 jours

Après avoir constaté que plusieurs cadres supérieurs de la présidence de la République et du gouvernement présentent des symptômes de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19),

Lire page 16

● Cessez-le-feu global en Libye

L'Algérie salue l'accord

Lire page 3

Coronavirus

250 nouveaux cas, 144 guérisons et 10 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Lire page 16

Rebond du coronavirus :

«La situation sanitaire est "inquiétante"», selon Benbouzid

Lire page 4

Campagne pour le référendum du 1er novembre

Les appels se poursuivent pour une forte mobilisation des citoyens

● *Les animateurs de la campagne référendaire sur le projet de révision de la Constitution continuent de sillonner le pays en vue d'expliquer aux citoyens le bien-fondé de leur démarche et les inciter à se rendre en force aux urnes le 1er novembre prochain pour plébisciter la nouvelle Constitution.*

Lire page 3

Photo : L'Echo d'Algérie ©

● Chengriha à partir d'Oran :

«La révision de la Constitution constitue une priorité pour l'Algérie qui vit une "phase cruciale"»

Le général de corps d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a estimé, hier à Oran, que la priorité pour l'Algérie qui vit, actuellement, une «phase cruciale» est celle de «la révision de la Constitution» et «s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté».

Lire page 4

● Importation de véhicules de moins de trois ans :

«La question sera tranchée par le prochain Conseil des ministres», annonce Aït Ali

La question relative à l'importation de véhicules de moins de 3 ans sera soumise à l'appréciation du Conseil des ministres, a annoncé le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, qui était l'Invité de la Chaîne II de la Radio nationale…

Lire page 16

Skikda

Déraillement d'un wagon de train chargé de phosphate

L'un des 15 wagons d'un train transportant le phosphate a déraillé vendredi, au lieudit Djasser El Forsane, dans la commune de Ramdane Djamel (sud de Skikda), a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile de cette wilaya. Lors du déraillement du wagon de ce train en provenance de la wilaya de Constantine vers Annaba, aucun déversement du phosphate n'a été enregistré, a précisé la même source, ajoutant que la Protection civile a mobilisé cinq équipes qui ont remis le wagon sur les rails à l'aide d'une grue acheminée de la wilaya de Constantine, une opération qui a duré plus de 12 heures. L'opération d'intervention a été supervisée par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Skikda, le colonel Brahim Mohamadi.

Ghardaïa

Un motocycliste trouve la mort

Un motocycliste a trouvé la mort et son passager en croupe grièvement blessé dans un accident de la route dans la soirée de jeudi à 3 km du centre de la localité de Daya Ben Dahoua, à une vingtaine de kilomètres au nord de Ghardaïa, a indiqué la Protection civile. L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya n°147, lorsque le conducteur de la moto a perdu le contrôle de son engin avant de déraper et d'effectuer plusieurs tonneaux et finir sa course hors de la chaussée, causant la mort sur place du motocycliste, tandis que son passager en croupe, grièvement blessé, souffre de multiples traumatismes, a précisé la même source. Le blessé, âgé de 17 ans, a été évacué en urgence par les éléments de la Protection civile à la polyclinique de Daya Ben Dahoua, structure sanitaire la plus proche du lieu de l'accident où il a été admis aux urgences pour recevoir les soins appropriés, tandis que le corps de la victime décédée a été entreposé à la morgue. Une enquête est ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

M'sila

Saisie de 4 fusils de chasse et de munitions

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila ont saisi quatre fusils de chasse dans les communes d'Ouled Addi Guebala et de Berhoum, a-t-on appris du groupement territorial de ce corps constitué. Cette opération, réalisée sur informations faisant état de la présence de contrebandiers exerçant le trafic de fusils de chasse et de munitions, a également permis la saisie d'une quantité de munitions et l'arrestation de quatre individus impliqués dans cette affaire. Les personnes impliquées dans cette affaire seront présentées devant le parquet pour le chef d'inculpation «possession et commercialisation et trafic d'armes», ont conclu les services de la Gendarmerie nationale.

Accidents de la route

9 morts et 359 blessés ces dernières 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 359 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, cinq membres d'une même famille, âgés respectivement de 34, 32, 8 et 5 ans, ainsi qu'un bébé de 3 mois, sont décédées asphyxiés par inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau. Les victimes résidant à la cité Sidi Ayad, dans la commune de Boufarik, ont été évacuées vers l'hôpital de la ville par les éléments de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour éteindre 5 incendies urbains et divers dans les wilayas de Boumerdès, Djelfa, Souk Ahras, Oran et Tizi-Ouzou. Quatre personnes incommodées par la fumée dans la wilaya de Souk Ahras suite à un incendie, qui s'est déclaré dans un dépôt de stockage à la cite Ghelouci, ont été traitées sur place puis évacuées vers hôpital local. Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 47 opérations de sensibilisation à travers 9 wilayas (34 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 100 opérations de désinfection générale à travers 15 wilayas (49 communes).

Chlef

Repêchage du corps d'un enfant mort noyé dans un plan d'eau

Les services de la Protection civile de Chlef ont repêché, jeudi dernier, le corps d'un enfant mort noyé dans un plan d'eau destiné à l'irrigation agricole, dans la commune de Chettia (7 km au nord de Chlef), indique un communiqué de ce corps constitué. L'unité de la Protection civile de Chettia, qui a reçu un appel au secours d'un citoyen signalant que son fils de 6 ans s'est noyé dans un plan d'eau destiné à l'irrigation agricole, au lieudit Boukaâte Sahraoui, dans cette commune (Chettia), est intervenue vers 12h30 pour le repêchage du corps de l'enfant mort noyé, précise le document. La dépouille de l'enfant a été transférée vers la morgue de l'Établissement public hospitalier de Chettia, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet incident, a-t-on ajouté de même source.

Mostaganem

Découverte d'un cadavre au large de la plage de Khadra

Le corps d'une personne non identifiée a été découvert, jeudi dernier, au large de la plage de Khadra à l'est de Mostaganem, a indiqué la direction de wilaya de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, jeudi dernier, pour repêcher le corps sans vie d'une personne de sexe masculin qui flottait à la surface, à 1 mile marin (1,8 km) au nord de la plage de Kadous, dans la commune de Khadra, a-t-on précisé. Les unités intervenantes ont transféré le cadavre, qui était à un stade de décomposition très avancé, à la morgue de l'établissement hospitalier de la daïra d'Achâacha, a-t-on fait savoir.

Tizi-Ouzou

Des produits et matériels destinés à la confection de munitions saisis à Azazga

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire, relevant de la sûreté de daïra d'Azazga, ont interpellé un individu qui exposait à la vente deux appareils de bourrage de cartouches de chasse. L'enquête, ouverte dans ce cadre, a permis la découverte et la saisie d'une importante quantité de matière servant à la production de munitions destinées à la chasse. Présenté au parquet près le tribunal de la ville, le mis en cause a été condamné en comparution directe à une peine de 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt ; une peine assortie d'une amende de 50 000 DA pour détention de produits et ustensiles destinés à la confection de munitions de 5e catégorie.

Sidi Bel Abbès

Deux suicides en l'espace de 48 heures

Deux cas de suicide ont été enregistrés, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le premier a eu lieu dans la localité de Sidi Lahcen, distante de 5 km du chef-lieu de la wilaya, où un enfant de 14 ans s'est donné la mort par pendaison. L'autre s'est produit sur la RN95, reliant la ville de Sidi Bel Abbès à Sidi Lahcen, où un trentenaire a été retrouvé, hier, pendu à un arbre, par les services de la Protection civile alertés par des passants. La Gendarmerie nationale a ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances de ces deux drames.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Campagne pour le référendum du 1er novembre

Les appels se poursuivent pour une forte mobilisation des citoyens

Les animateurs de la campagne référendaire sur le projet de révision de la Constitution continuent de sillonner le pays en vue d'expliquer aux citoyens le bien-fondé de leur démarche et les inciter à se rendre en force aux urnes le 1er novembre prochain pour plébisciter la nouvelle Constitution.

À cet égard, l'accent a été mis sur l'importance d'une forte mobilisation des citoyens pour voter en faveur de la nouvelle Constitution pour permettre l'édification de l'Algérie nouvelle. Ces acteurs ont estimé que le vote en faveur du projet de révision de la Constitution constitue «un pas vers l'immunisation du pays», rappelant, à cet égard, que l'Algérie a engagé la révision de la Constitution qui s'inscrit dans le cadre des réformes décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait promis une révision de la Loi fondamentale du pays durant la première année de son mandat présidentiel. Le projet de révision de la Constitution constitue, selon ces animateurs, un nouveau départ vers l'édification de l'Algérie nouvelle et le vote en faveur de ce projet contribuera au renforcement de la sécurité et de la stabilité du pays. Ils ont souligné que le projet de l'amendement constitutionnel allait ouvrir des perspectives prometteuses dans l'édification de l'Algérie nouvelle et consacre la souveraineté et la volonté du peuple dans le cadre de l'égalité et de la justice loin des dépassements et de toute forme de corruption, tout en exprimant leur souhait de voir le citoyen assumer son rôle et d'aller voter pour ce document, initiateur de changements et en mesure de répondre à ses préoccupations. Dans le même sillage, ils ont considéré que le projet d'amendement de la Constitution constitue une étape importante dans l'histoire de l'Algérie et une rupture avec les pratiques du passé et consacre la volonté populaire pour le changement, invitant les citoyens à participer en force à ce référendum et à l'édification de l'Algérie nouvelle que tous les Algériens attendent. Pour réaliser le changement, ont-ils affirmé, l'Algérie a besoin de la force du peuple et cette force doit se manifester le 1er novembre prochain avec une forte participation au référendum et voter pour le projet d'amendement de la Constitution, car il s'agit d'une Constitution consensuelle dès lors que les amendements introduits tiennent compte de la plupart des propositions émises par la classe politique. Récemment, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que le projet d'amendement de la Constitution répond aux exigences d'édification d'un Etat moderne et aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie. Cette révision, a-t-il estimé, constitue une étape cruciale dans le cadre de la concrétisation de mon engagement à parachever la satisfaction des revendications exprimées par le peuple à travers le Hirak populaire béni et authentique, ainsi que des promesses auxquelles je m'étais engagé devant le peuple et que j'ai commencé à réaliser avec une sincère volonté selon une vision stratégique claire qui en appelle au pragmatisme de tout un chacun. Rappelant son engagement devant le peuple d'ouvrer à l'édification d'une nouvelle Algérie, le président de la République a indiqué que l'amendement de la Constitution, qui est la Loi fondamentale de l'Etat et le socle indispensable à l'édification d'une nouvelle République, s'inscrit dans le cadre de cette démarche».

La symbolique de cette date confère un caractère particulier au référendum

Afin que ce projet soit «consensuel», il a été soumis à enrichissement et débat à «grande échelle», en permettant à diverses composantes de la société, aux institutions, aux partis politiques et aux acteurs de la société civile d'en discuter «pendant plus de quatre mois, malgré la crise sanitaire induite par l'épidémie de Coronavirus dans notre pays et dans le monde», a fait observer le Président Tebboune. Dans ce contexte, M. Tebboune a évoqué sa décision d'organiser la consultation populaire le 1er novembre «en tant que date phare dans l'histoire nationale, source d'inspiration d'enseignements pour la génération de Novembre, qui a pris ses responsabilités envers le peuple en déclenchant une Glorieuse Révolution qui a inspiré les peuples et les pays en quête de libération du joug colonial». Et d'ajouter que «la symbolique de cette date confère un caractère particulier au référendum». Pour le président de la République, il sera la clé pour l'édification d'une Algérie attachée à sa ligne novembriste et tournée vers la construction d'un Etat sur des fondements transparents de démocratie, d'état de droit, d'indépendance de la magistrature, de droits et de libertés garanties et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes». Le choix de cette date, poursuit le Président, «se veut un message de que le peuple algérien est un et indivisible et que son unité réside dans ses valeurs nationales et religieuses, cristallisées en les positions de la Glorieuse révolution de libération, notamment la Déclaration du 1er Novembre 1954».Un message signifiant à tout un chacun que le peuple algérien a définitivement tranché la question de l'identité et qu'il est déterminé à préserver sa stabilité et à mettre en échec toutes les velléités de semer la zizanie et le doute parmi ses rangs, tout en aspirant à construire un avenir radieux dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la stabilité, a-t-il encore souligné. Dans le même ordre d'idées, le Président Tebboune a expliqué que la révision constitutionnelle sera également «un point de départ pour la reconstruction de l'Etat national fondé sur la justice sociale avec un système de gouvernance basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de toute prédominance de l'un sur les autres et de toute autocratie. Un système de gouvernance où règnera la Justice et où seront préservés les droits et libertés». Rappelant en outre que le projet de révision de la loi fondamentale visait «le raffermissement de l'égalité entre citoyens, la protection des droits et libertés et la moralisation de la vie politique et publique et la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes», le président de la République a indiqué qu'il s'agit aussi de «la consolidation du rôle du Parlement en matière de contrôle du Gouvernement, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des institutions de gouvernance et la promotion de la démocratie participative». Après avoir réaffirmé, par ailleurs, son attachement «constant à préserver l'harmonie et le consensus et à se référer toujours à la majorité», le président Tebboune a mis en avant «l'intangibilité des fondements de l'identité nationale dans la prochaine Constitution, et que partant, ils ne sauront faire l'objet ni de débat politique ni de polémique». Il a souligné, dans ce sens que le projet «a traité l'ensemble des questions inhérentes, telle que l'acceptation des résultats des législatives qui donneront lieu soit à la désignation d'un chef de gouvernement lorsqu'il résulte de la majorité parlementaire, soit d'un Premier ministre lorsqu'il résulte d'une majorité présidentielle, et qui mettra en œuvre un plan d'action puisé du programme du Président de la République, élu par le peuple.

T. Benslimane

Cessez-le-feu global en Libye

L'Algérie salue l'accord

L'Algérie a accueilli favorablement l'accord de cessez-le-feu global en Libye signé entre les parties libyennes ayant pris part au dialogue de la commission militaire conjointe (5+5), tenu dans la ville suisse Genève, sous l'égide des Nations unies, exprimant le souhait que cet accord soit «permanent, contraignant et respecté». L'Algérie considère que cet accord constitue «une véritable lueur d'espoir pour la réussite du processus de dialogue national inclusif en vue de parvenir à un règlement politique pacifique qui tienne compte de l'intérêt suprême de la Libye et de son peuple frère».
L'Algérie appelle, en outre, «toutes les parties libyennes à se conformer et appliquer cet accord, en toute sincérité et de bonne foi». Elle rappelle sa position de principe «constante en faveur d'un règlement politique pacifique via le dialogue inter-libyen devant mener à l'établissement d'institutions politiques légitimes et unifiées, à travers des élections intègres, transparentes et fédératrices pour faire sortir ce pays frère et voisin de la crise». «Au vu de sa position en tant qu'Etat voisin de la Libye avec laquelle elle partage des liens historiques et humanitaires étroits ainsi qu'en sa qualité de membre dans le processus de Berlin, l'Algérie ne ménagera aucun effort pour parvenir à une solution politique pacifique qui garantisse l'unité et la souveraineté du peuple libyen pour vivre dans la sécurité et la stabilité, loin de toute ingérence étrangère.»

N. I.

Chengriha à partir d'Oran :

«La révision de la Constitution constitue une priorité pour l'Algérie qui vit une "phase cruciale"»

Le général de corps d'armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a estimé, hier à Oran, que la priorité pour l'Algérie qui vit, actuellement, une «phase cruciale» est celle de «la révision de la Constitution» et «s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté».

«Mettre le pays sur la bonne voie requiert impérativement la détermination des priorités. Il n'y a aucun doute que la priorité, qui s'impose en cette phase cruciale que vit l'Algérie, est celle de la révision de la Constitution soumise au référendum populaire et s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté, quant à sa conviction concernant les amendements constitutionnels proposés», a-t-il souligné dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 2e Région militaire, tenue à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection dans la région. Il a expliqué, à ce titre, que ces amendements visent «plus particulièrement à ancrer l'équilibre des pouvoirs, associer les jeunes et la société civile dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle et veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés». Le chef d'état-major de l'ANP a rappelé, dans cette allocution diffusée à travers toutes les unités de la Région, «la possibilité de faire participer notre pays, dans le cadre des principes et objectifs des Nations unies et de l'Union africaine, dans les missions de maintien de la paix en dehors de nos frontières nationales et ce, sur décision du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et après approbation des deux tiers des membres des deux Chambres parlementaires, de façon à nous offrir des alternatives quant à la préservation de nos intérêts stratégiques vitaux.» Par la suite, le général de corps d'armée a présidé une réunion de travail, en présence des directeurs régionaux, des responsables des services de sécurité et des commandants des secteurs opérationnels, lors de laquelle il a suivi un exposé global présenté par le commandant de Région, portant sur la situation générale en territoire de compétence. Auparavant, Saïd Chengriha a observé à l'entrée du siège du commandement de la Région, en compagnie du général-major Hadj Laâroussi Djamel, commandant de la 2e RM, un moment de recueillement à la mémoire du feu Moudjahid «Boudjenane Ahmed dit Si Abbas», dont le siège du commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et celle de nos valeureux Chouhada.

Toufik Kourti / Ag.

Rebond du coronavirus :

«La situation sanitaire est "inquiétante"», selon Benbouzid

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a estimé que la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19) en Algérie est «inquiétante» après le rebond du nombre des contaminations. Intervenant vendredi soir sur le plateau de l'ENTV, le Professeur Benbouzid a indiqué que lors de ses visites de certaines wilayas il a relevé «un relâchement de la part des citoyens qui ne mettent pas les masques de protection, une des raisons de l'augmentation du nombre des contaminations par le coronavirus». Le ministre de la Santé a fait savoir que ses services ont entamé des enquêtes sur le terrain pour identifier les raisons de la propagation du coronavirus dans certaines wilayas, en ajoutant qu'il débattra avec les directeurs des établissements hospitaliers de l'évolution du virus et de la préparation en cas de la hausse du nombre des cas. Selon le ministre, le nombre de contaminations parmi les personnels de santé a atteint 7100 dont 103 décès depuis l'apparition de la pandémie en Algérie. Concernant le vaccin anti-Covid-19, Benbouzid a indiqué que l'Algérie achètera le vaccin dès sa mise sur le marché mondial, à condition que son efficacité soit prouvée. Le ministre a ajouté que «le président de la République nous a ordonné d'acquérir le vaccin anti-Covid-19 dès sa mise sur le marché mondial». Benbouzid a précisé que l'Algérie est entrée en contact avec nombre de laboratoires mondiaux chinois américain et britannique qui travaillent pour produire un vaccin anti- Covid-19.

Yasmine Derbal

75e anniversaire de l'ONU

Overvesta réitère l'engagement de l'organisation pour un multilatéralisme renforcé

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvesta, a réaffirmé samedi l'engagement de l'ONU pour un multilatéralisme renforcé, assurant que l'organisation internationale demeure le seul espace mondial de dialogue et de concertation pour une réponse commune aux défis qui l'interpellent après 75 ans d'existence. M. Eric Overvesta s'exprimait ainsi, dans une contribution, à l'occasion du 75e anniversaire de l'ONU, célébré sous le thème «*des défis et de nouvelles promesses à tenir*». Le 24 octobre de chaque année, «nous célébrons la création de l'Organisation des Nations unies. Cette année, 75 ans après sa création en 1945, et en temps de crise Covid-19, l'engagement renouvelé de l'ONU pour un multilatéralisme renforcé est plus que jamais d'actualité», a-t-il fait valoir. «Mais dans ce contexte d'incertitudes, aggravé par la pandémie, c'est vers cette même organisation, seul espace mondial de dialogue et de concertation, que le monde se tourne pour essayer de trouver une réponse commune à un défi commun», a-t-il soutenu.» La pandémie qui frappe le monde, depuis près d'une année déjà, nous a pris de court, fragilisant nos systèmes de santé, nos sociétés et nos économies», a-t-il poursuivi, rappelant que le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait qualifié, à juste titre, la Covid-19, de «cinquième cavalier des ténèbres, venu s'ajouter aux quatre menaces qui hypothèquent notre avenir commun».» Ces menaces, identifiées en janvier dernier, sont : les tensions géostratégiques mondiales, la crise climatique, la méfiance profonde ainsi que la face obscure du monde numérique», a-t-il souligné, notant que «dans un monde divisé, la Covid-19 a exacerbé les vulnérabilités et anéanti les espoirs de millions de personnes déjà confrontées à différentes crises et conflits». M. Overvest a, en outre, relevé que les résultats des conversations mondiales lancées par le SG de l'ONU en début de l'année sous le slogan «L'avenir que nous voulons, l'ONU dont nous avons besoin» et auquel plus d'un million de personnes de différents horizons ont participé, «confirment l'importance de l'ONU pour les peuples». L'Organisation des Nations unies, présente en Algérie à travers ses 15 agences, fonds et programmes, reste «plus engagée que jamais» pour accompagner le pays dans son développement pour accélérer l'atteinte de l'Agenda 2030, en mettant à disposition son réseau global de connaissances», a-t-il conclu.

N. I.

Zaouias et associations religieuses :

«Un référent en matière de consolidation de l'unité nationale», souligne Aïssa Belakhdar

Le conseiller du président de la République chargé des Zaouias et des Associations religieuses, Aïssa Belakhdar, a appelé, hier à Alger, à accorder aux associations et institutions religieuses la place qui leur sied au sein de la société civile, lesquelles restent un référent en matière de consolidation de l'unité nationale. «Ces écoles et associations religieuses doivent être notre référent en matière d'enseignement du Coran, de consolidation de l'unité nationale et d'esprit patriotique», a indiqué M. Belakhdar à l'ouverture d'une rencontre des associations religieuses en Algérie dont le thème a porté sur les fonctions sociales de ces associations et leur avenir dans les nouvelles institutions. Rappelant l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la société civile, notamment les associations religieuses, M. Belakhdar a relevé que «l'Algérie tire sa force de ses constantes, son Histoire et ses valeurs d'où la nécessité d'accorder aux associations religieuses la place qui leur sied au sein de la société civile». Il a ajouté que le président de la République compte sur les associations religieuses pour sensibiliser et renforcer l'esprit de patriotisme chez les jeunes et leur attachement à la religion et aux valeurs de l'Etat algérien qui a construit sa civilisation à travers les générations et les âges, rappelant en même temps que le Président Tebboune a mis en place une instance chargée de la Mémoire, une chaîne TV dédiée à l'Histoire et a consacré une Journée nationale à la Mémoire. Le conseiller du président de la République a relevé en outre que la société civile algérienne a été représentée à travers l'histoire par les écoles coraniques et les zaouias ou des érudits et des savants comme l'émir Abdelkader, Sidi-Boumediene, Sid-Ahmed Tidjani, Sidi-Abderrahmane Taâlibi, ajoutant que cette société civile a enfanté des exemples en matière d'éducation et de sacrifice ayant conduit des révoltes populaires comme Cheikh El Haddad, Boubaghla, Lalla Fatma Nsoumer...etc. Evoquant le contexte actuel, marqué par la campagne référendaire pour la révision constitutionnelle, le conseiller du président de la République a encouragé le débat enrichissant sur la Constitution, mais, a-t-il fait observer, «il est inacceptable qu'il y ait des connotations ou interprétations de la part de certaines parties qui sèment le doute sur les constantes du pays». Il a cité à ce propos «l'Islam qui est la religion de l'Etat» ou encore les sujets en relation avec la Mémoire nationale, soulignant ainsi la nécessité de «demeurer fidèle au serment des Chouhada qui ont payé cher de leur vie pour que vive l'Algérie». «La constitutionnalisation de la Déclaration du 1er Novembre 1954 dérange certaines parties car cette Déclaration est la résultante des efforts des révoltes populaires et de tous ceux qui se sont sacrifiés pour l'unité de l'Algérie et son indépendance», a encore précisé M. Belakhdar. En ce sens, il a affirmé que «le processus de l'édification de l'Algérie nouvelle se poursuivra après le référendum sur la Constitution comme l'ont voulu les Chouhada et non les aventuriers». De son côté, le directeur général des Archives nationales, conseiller auprès du président de la République, chargé des archives nationales et de la mémoire, Abdelmadjid Chikhi, a déploré que l'aspect religieux soit «absent» dans l'écriture de l'Histoire algérienne, recommandant «une nouvelle méthodologie à adopter par les historiens et les sociologues dans l'écriture scientifique de l'Histoire». «L'Algérie a besoin d'une sociologie dynamique et efficace et non statique, de manière à se projeter vers l'avenir», a-t-il dit, faisant observer que les sociologues français qui ont étudié la société algérienne avaient axé sur le principe de «séparer pour régner», tout en mettant en valeur les «futilités» au sein de la société. Pour sa part, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a relevé que les associations religieuses ont joué un rôle prépondérant durant l'Histoire de l'Algérie en étant au service de la société civile en matière d'éducation et de respect des droits de l'Homme.

Le même discours a été développé par le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, qui a mis en exergue le rôle des associations religieuses en matière de lutte contre la corruption, soulignant à cet effet qu'elles ont la capacité de restaurer la confiance avec les citoyens.

A. S.

Développement local

Le CapDeL lance son 2e «incubateur associatif» de formation pour des associations de huit communes pilotes

Le Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local en particulier celles des organisations de la Société civile (CapDel) a lancé son second «Incubateur associatif» de formation au profit des associations, au niveau des huit communes pilotes du projet, indiquait hier un communiqué du programme.

La mise en œuvre des incubateurs locaux intervient après le lancement, en août dernier, du 2e appel à proposition de projets associatifs de développement local dans les communes pilotes de Babar (Khenchela), Djanet (Illizi), Djemila (Sétif), El Khroub (Constantine), Messaâd (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen), Ouled Ben Abddelkader (Chlef) et Timimoune (Adrar), précisait la même source. Pour ce faire, le programme souligne que les formations seront organisées en deux sessions de 5 jours chacune au profit de «cadres associatifs d'une soixantaine d'associations dont les projets ont été présélectionnés pour bénéficier d'un processus d'incubation, sur un total de 112 idées de projets reçues». Ces associations de la société civile, ajoutait le communiqué, bénéficieront d'«une formation-action, appuyée par des outils pédagogiques et méthodologiques, sur la gestion du cycle de projet, mais aussi, sur la planification territoriale, la vision associative et le partenariat». Par la suite, un coaching individualisé par association leur sera assuré pour la finalisation du projet et à l'issue de ce processus d'incubation, les projets les plus aboutis bénéficieront d'un financement par le CapDel, explique-t-on, avant de souligner que la nouvelle approche de gouvernance locale concertée confère à la société civile un rôle-clé dans le processus du développement communal et ce, d'une part, à travers une participation plus active et plus efficace dans les processus de gouvernance et de développement local et, d'autre part, par la mise en œuvre de projets associatifs qui ont un impact sur le développement local, notamment économique. Le programme fait savoir que les thématiques dans lesquelles s'inscrivent les propositions de projets ont été déjà identifiées par les acteurs locaux eux-mêmes et de manière concertée, comme prioritaires pour le développement de leur commune. Elles permettront aux projets associatifs d'être ancrés dans la réalité du territoire et participeront directement à la mise en œuvre du nouveau Plan communal de développement (PCD) "de nouvelle génération", élaboré au sein des Conseil consultatif communaux installés dans chacune des communes pilotes, avec l'accompagnement du CapDel. D'un autre côté, le communiqué indique que les projets associatifs se doivent d'«impliquer les différents niveaux de gouvernance locale (commune-daïra-wilaya) et encourager, autant que possible, l'intercommunalité. Ils intègreront les dimensions d'inclusion sociale et territoriale (jeunes, femmes, personnes en situation d'handicap, zones défavorisées ou marginalisées du territoire) et de durabilité socio-économique et environnementale (emplois dignes et durables, gestion durable des ressources, énergies propres)». Le CapDeL est un programme promu par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'Union Européenne. A travers le renforcement des capacités des acteurs du développement local, il vise la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée. Le CapDeL est mis en œuvre dans des communes modèles, représentatives de la richesse et de la diversité du territoire national. Son approche contribue à la localisation des Objectifs de développement durable.

Souad M. /Ag.

Finance islamique

Le «CPA» troisième banque publique lance aujourd'hui la formule «halal»

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a révélé le lancement de 9 produits bancaires conformes à la loi islamique, destinés à tous les segments concernés, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels ou des entreprises, notamment pour les petites et moyennes entreprises. Ces produits sont en concurrence avec ceux lancés par la Banque nationale d'Algérie (BNA). Selon un communiqué du CPA, ces produits seront progressivement commercialisés sur l'ensemble du réseau bancaire de l'agence, des dépôts et des financements tels que le compte courant islamique, le compte instrument islamique, le compte d'épargne islamique, le compte d'investissement islamique, et l'offre Murabaha pour l'immobilier, la voiture, l'équipement, ainsi que l'offre de location pour les biens et équipements. Pour assurer la qualité et l'amélioration de la commercialisation progressive des produits et services islamiques, le CPA a expliqué avoir investi dans la mise en place de guichets dédiés à la finance islamique et la formation d'une équipe multidisciplinaire composée de cadres commerciaux et de représentants à cet effet. De même, la cellule de communication a également annoncé, dans le communiqué, que le lancement officiel de la finance islamique par la banque aura lieu aujourd'hui au niveau de l'agence val d'Hydra 174 (Alger), Et cela après que la banque a obtenu des certificats de conformité du Haut conseil islamique et a également obtenu l'approbation de la Banque d'Algérie. Le même communiqué ajoute «le Crédit populaire d'Algérie informe ses clients de l'établissement d'une nouvelle ligne d'activité au niveau de son réseau commercial dédié à la finance islamique et chargé de commercialiser une gamme de produits et services conformes aux enseignements de la loi islamique et ce, après que la banque ait obtenu des certificats de conformité du Haut conseil islamique et également obtenu l'accréditation de la Banque d'Algérie». Le lancement officiel de l'activité de la finance islamique aura lieu sous les auspices du P-dg, Mohamed Dahmani, accompagné de responsables et cadres de la banque. La même source précise que dans le cadre de l'inclusion financière, le CPA a adapté sa stratégie commerciale, en diversifiant ses offres sur le marché bancaire en mettant à disposition des produits et services bancaires islamiques afin de répondre aux besoins et attentes des clients. Cette nouvelle activité, qui porte le slogan «Vos valeurs nous inspirent», permettra aux clients de crédit populaires d'Algérie de bénéficier de produits et services conformes aux principes et enseignements de la «chariaâ» islamique approuvés par le conseil de la «chariaâ» de la banque et l'autorité nationale du Haut conseil islamique.

M. W. B.

Campagne référendaire

Zitouni appelle à voter par «oui» à la Constitution pour une Algérie nouvelle et développée

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a appelé, samedi à Alger, à voter par «oui» au projet de révision constitutionnelle qui sera soumis à référendum populaire le 1er novembre 2020, et ce pour «une Algérie nouvelle et développée». «Il faut voter par "oui" à la Constitution le jour du référendum à la faveur des nobles principes contenus dans ce document, afin d'emprunter le droit chemin vers une Algérie nouvelle fondée sur le développement», a déclaré M. Zitouni lors d'un meeting populaire animé à la salle omnisports de Cheraga à Alger. Le SG du RND a souligné que la préparation de ce projet «s'est déroulée avec sérieux, à commencer par l'installation du comité des experts qui a établi une mouture, ayant été marquée par un large débat en vue de sortir avec les points positifs et négatifs à examiner, puis distribuée à la classe politique, à l'élite, à la société civile et à l'ensemble des franges de la société algérienne, avant son adoption par le Parlement, une mouture devenue par la suite un projet qui sera soumis à référendum du 1er novembre». Ce projet «devra opérer un saut qualitatif dans son contenu en termes de consolidation des libertés et des droits, de séparation des pouvoirs et de consécration des revendications du peuple algérien exprimées lors du Hirak béni du 22 février». A cette occasion, M. ZItouni a rappelé que le projet constitutionnel «a répondu à plusieurs revendications populaires, consacré le régime républicain du pays, préservé les symboles immuables de l'identité nationale et renforcé le rôle de la société civile en vue d'édifier une Algérie moderne», ajoutant qu'il a également «consacré la séparation des pouvoirs, limité le nombre des mandats présidentiels, consolidé l'indépendance de la justice et les organes de contrôle pour la protection des deniers de l'Etat et la lutte contre l'argent sale». La Constitution «est une fierté pour nous. Elle compte 45 articles relatifs aux libertés, dont 22 nouveaux, ce qui est considéré comme un grand pas vers une Algérie nouvelle, d'autant plus qu'elle a préservé les principes de la politique étrangère algérienne en faveur des causes justes et la non ingérence dans les affaires internes des Etats». Pour le SG du RND, le Hirak du 22 février «représente l'amorce d'une Algérie nouvelle et une étape décisive dans son histoire, en ce sens qu'il a pu grâce à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP), franchir les premiers pas vers une nouvelle étape, à savoir l'élection présidentielle où le peuple a choisi son président en toute liberté et démocratie». Il a appelé, par ailleurs, les Algériens «à ne pas céder aux voix qui appellent au boycott du référendum», mettant en garde contre «les tentatives de division et de déstabilisation des Algériens, en utilisant les symboles identitaires». «La diversité de la société algérienne doit être exploitée pour son développement et non pour sa division et sa dislocation».

A. M.

Photo : Fateh Guidoum ©

Projet constitutionnel :

«L'amendement de la Constitution préserve l'unité du pays et les droits du citoyen», souligne Hoyam Benfréha

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfréha, a indiqué samedi à Mascara que le projet d'amendement de la Constitution soumis à référendum le 1er novembre «ouvre à l'Algérie de nouveaux horizons», «garantit la préservation de l'unité du pays et veille à défendre les droits du citoyen».

Présidant un meeting à Mascara dans le cadre de la campagne référendaire, Mme Benfréha a souligné que le projet d'amendement de la Constitution «ouvre à l'Algérie de nouveaux horizons permettant de réaliser le changement escompté par le Hirak pour lequel le président de la République Abdelmadjid Tebboune a répondu favorablement par les propositions émises dans ce projet.» La ministre a souligné que «le projet permettra de consacrer la démocratie et la liberté de pratiquer l'action politique, associative et syndicale», avant de saluer le projet d'amendement de la Constitution élaboré sur la base de propositions d'instances et de personnalités nationales. Ce texte, a-t-elle dit, «intervient pour traiter des dysfonctionnements et combler les vides et les lacunes enregistrés dans le passé.» Dans sa réponse aux préoccupations de certains citoyens présents à la rencontre, la ministre a mis l'accent sur l'importance que voue le président de la République aux habitants des zones d'ombre à travers le pays en se souciant et répondant à leurs besoins dans divers domaines. «Le chef de l'Etat a insisté lors de toutes les réunions du Conseil des ministres sur la nécessité de prendre en charge efficace des préoccupations des citoyens et œuvrer à résoudre leurs problèmes», a rappelé Hayam Benfréha, appelant les citoyens à sortir en masse, le 1er novembre prochain, pour voter en faveur du projet d'amendement de la Constitution. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a souligné, au cours d'une rencontre de proximité et de sensibilisation avec les citoyens dans la commune de Tighennif, l'importance de voter en faveur du projet d'amendement de la Constitution, affirmant qu'il s'agit là «de la première pierre angulaire de la construction de l'Algérie nouvelle».

Photo : Fateh Guidoum ©

Référendum du 1er Novembre :

«Le projet d'amendement constitutionnel garantit le renforcement des institutions de l'Etat», affirme Ghouini

Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a affirmé, samedi à Sétif, que le projet d'amendement constitutionnel soumis à référendum le 1er novembre prochain «garantira le renforcement des institutions de l'Etat au service du peuple algérien». «Voter ''oui'' pour le nouveau projet de révision de la Constitution mettra un terme aux pratiques bureaucratiques et les injustices antérieures, et consacrera l'Etat de droit, les libertés et la loi, ainsi que les institutions élues», a affirmé M. Ghouini, lors d'un meeting animé au Musée national de Sétif, dans le cadre de la campagne référendaire pour le projet d'amendement constitutionnel. Le président du Mouvement El Islah a également indiqué que «la nouvelle Algérie sera édifiée par le peuple algérien à travers une nouvelle Constitution et de nouvelles lois à la faveur desquelles les institutions de l'Etat seront exploitées pour l'intérêt public au lieu des intérêts personnels, partisans ou autres», soulignant «la nécessité de donner à l'Algérie une nouvelle opportunité en faisant preuve de citoyenneté positive et en participant fortement à ce rendez-vous électoral important». Et de renchérir : «Il s'agit de la préservation de l'Algérie et de son projet civilisationnel, de la défense de l'identité de la société algérienne et des potentialités des Algériennes et des Algériens, et de conduire l'Algérie vers le changement souhaité, auquel tout le monde aspire». Selon M. Ghouini, le succès du nouveau projet de révision constitutionnelle constitue «une garantie pour l'avenir des jeunes qui ont toujours souffert de discours désespérants pour retrouver leur dignité dans une Algérie où la justice sociale prévaudra, où les droits et les devoirs seront égaux et où les lois changeront». Après avoir évoqué les nombreux aspects «positifs» du projet d'amendement constitutionnel soumis au référendum, M. Ghouini a réfuté le fait que ce projet touche aux constantes nationales, estimant que ce dernier «préservera l'unité nationale». Il a ajouté, par ailleurs, que de «nombreux partis œuvrent actuellement à distraire le peuple algérien et à véhiculer une image négative du projet d'amendement de la Constitution, notamment à travers les réseaux sociaux pour empêcher les citoyens d'aller aux urnes», exhortant, dans ce contexte, les citoyens à prendre conscience quant à ces tentatives qui desservent le pays. Au terme de son meeting, le président du Mouvement El Islah a appelé les militants de son parti à voter en faveur du projet d'amendement constitutionnel et à contribuer à la construction d'une nouvelle Algérie, «forte et prospère».

Amendement de la Constitution :

«La nouvelle mouture consacre la liberté de créativité intellectuelle et de recherche scientifique», estime le président du (FCA)

Le président du Forum des compétences algériennes (FCA), Adel Ghebouli, a estimé, samedi à Alger, que les amendements prévus par le projet de la nouvelle Constitution consacraient la liberté de la créativité intellectuelle avec ses dimensions scientifiques et artistiques ainsi que les libertés académiques et de recherche scientifique. Les nouveaux amendements contenus dans le projet de la Constitution constituent «un bond qualitatif» car consacrant la liberté de créativité intellectuelle avec toutes ses dimensions scientifiques et artistiques, ainsi que les libertés académiques et de recherche scientifique, concrétisées par la création du Conseil national de la recherche scientifique et des Technologies (CNRST) et l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), a fait savoir M. Ghebouli lors d'un rassemblement ayant réuni par visioconférence les membres du FCA à l'intérieur du pays et à l'étranger. Selon le même responsable, l'AAST oeuvrera à l'introduction de «solutions intelligentes» dans plusieurs domaines de la vie dans le souci d'augmenter le niveau de rendement et d'améliorer le cadre de vie du citoyen, ainsi que de contribuer à «la formation des compétences dans l'utilisation des informations techniques et scientifiques adéquates afin de relever les défis du développement, ajoutant que le CNRST devra, à son tour, «promouvoir la recherche en matière d'innovation technologique». Le président du FCA a affirmé que le projet d'amendement constitutionnel vise à «créer les conditions de développement durable et insuffler une véritable dynamique pour stimuler l'investissement, conforter les entreprises économiques et encourager l'émergence de petites et moyennes entreprises (PME)». Il a souligné, dans ce sens, que le projet de la nouvelle Constitution, qui sera soumis à référendum le 1er novembre prochain est en adéquation avec la déclaration du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg de 2002 qui appelle les pays et les gouvernements à mettre en place une société mondiale humaine solidaire pour faire face aux défis mondiaux, en tête desquels l'éradication de la pauvreté et la protection et la bonne gouvernance des ressources naturelles. De son côté, le professeur en droit commun, Boudjemaâ Souilah, a fait savoir que la réalité des compétences à l'intérieur comme à l'extérieur du pays «mérite de bénéficier d'une attention particulère», et que l'académie, énoncée à l'article 218 du projet de la Constitution, doit jouir d'une totale indépendance. Pour sa part, le professeur en droit diplomatique et relations internationales à l'université de Tizi Ouzou, Mokaddem Faycel, a estimé que les compétences algériennes «sont des points focaux dans la nouvelle Constitution, permettant de contribuer «au développement local et national à travers l'exploitation de l'expertise et l'expérience des enfants de l'Algérie à l'intérieur du pays et à l'étranger».

Les membres du FCA à l'étranger, à l'instar du Qatar, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la France, ont mis en avant, dans leurs interventions à distance, l'idée de la création d'une académie, qualifiant cette dernière de «jalon essentiel» pour amorcer une nouvelle étape qui s'intéresse aux compétences algériennes où qu'elles se trouvent.

Ahsene Saaid /Ag.

Touché par un incendie

Le champ pétrolier d'El Merk à l'arrêt

Le champ pétrolier d'El Merk du groupement Berkine, dans le Sud, a été mis à l'arrêt suite à l'incendie qui s'est déclenché, mercredi soir, au niveau du four du 2e train du centre de traitement du champ d'El Merk.

La décision de mettre à l'arrêt ce champ a été prise, vendredi, par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à Hassi Messaoud durant laquelle il s'est enquis de la situation du champ d'El Merk. M. Attar, accompagné d'une délégation ministérielle et du PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, a eu des entretiens avec les responsables de cette infrastructure ayant subi un incendie mercredi soir au niveau du four du 2e train du centre de traitement du champ provoquant l'arrêt de ce site de production des hydrocarbures. Selon l'exposé présenté au ministre de l'Energie par le responsable de la sécurité, c'est grâce à la vigilance d'un opérateur qui a remarqué à 20h17 une fumée sortante du four du train 2 suivi de jet de flammes que l'alerte a été donnée pour actionner l'arrêt d'urgence du champ. Après l'intervention des unités des pompiers et de sécurité du site ainsi que des renforts dépêchés dans le cadre de protocole d'assistance mutuelle de HBNS et d'Ourhoud, l'incendie a été maîtrisé, le feu a été éteint à 4h. Pour des raisons de sécurité et afin de parer à toute éventualité, les responsables du champ ont décidé d'arrêter la production, jusqu'à la réparation du four endommagé. Une équipe d'investigation multidisciplinaire, composée d'experts algériens en exploitation, maintenance et instrumentation, se mettra au travail à partir de d'aujourd'hui, a fait savoir l'administrateur du site, M. Moussa Hamdani, tout en soulignant que l'origine de l'incendie n'a pas encore été identifiée. Intervenant à l'issue de la présentation des cadres de Sonatrach, M. Attar a instruit les dirigeants de la compagnie nationale des hydrocarbures à évaluer l'état du four et de ne pas procéder à son redémarrage jusqu'à sa réparation totale ou son remplacement s'il y a nécessité, a-t-il mentionné. «J'attache une grande importance à la question de la sécurité des installations. Il ne faut non plus se précipiter pour sa reprise en vue de reprendre la production», a ordonné M. Attar, précisant que l'arrêt de la production de ce site sera compensé par d'autres champs d'exploitation. Le ministre de l'Energie a tenu à féliciter les travailleurs de Sonatrach et tous les opérateurs qui se sont mobilisés pour maîtriser et éteindre le feu, notant que grâce à cette intervention il n'a pas été enregistré de pertes humaines, et blessures, tandis que le site n'a pas subi des dégâts importants. Tout en saluant la réactivité observée par les employés de la compagnie nationale des hydrocarbures, le ministre de l'Energie a insisté sur le rôle de la formation dans la maîtrise des risques industriels et la préservation des installations pétrolières. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le système d'information et d'alerte du groupe Sonatrach. Notons que le champ d'El Merk du groupement Berkine est composé de deux trains de traitement de brut et condensat d'une capacité de 63500 barils par jour, d'un train de traitement de GPL de 30 000 Bbl/j. La capacité totale de stockage de brut est de 320 000 barils (50 000 m³), alors que celle de stockage de condensat est de 24 000 m³.

Le site est exploité par Sonatrach en partenariat avec les compagnies étrangères Anadarko, Total et Eni, et ce, depuis 2013.

Moussa O. / Ag.

Ciment

L'Algérie parie sur l'exportation de son surplus de production estimé à 20 millions de tonnes

L'Algérie parie sur l'exportation de son surplus de production de ciment estimé à 20 millions de tonnes pour garantir des rentrées en devises évaluées à 900 millions de dollars. C'est ce qu'a déclaré, vendredi, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, depuis la wilaya de Biskra, où il donné le coup d'envoi de l'opération d'exportation d'une cargaison de 5000 tonnes de ciment produit par l'entreprise de ciment Silas, à Djemorah vers le Niger.

Des potentiels industriels de plus de 40 millions de tonnes/an

A cette occasion, Kamel Rezig a affirmé que «l'Algérie parie sur l'exportation d'un surplus de production de ciment, estimé à 20 millions de tonnes». Selon le ministre, «l'Algérie dispose de potentiels industriels de plus de 40 millions de tonnes annuellement», soulignant que le pays «a besoin de 20 à 22 millions pour satisfaire des besoins locaux». «Le surplus de production sera exporté et garantira ainsi une rentrée d'argent s'élevant à 900 millions USD», a-t-il fait savoir, avant d'ajouter que «son département ministériel a déterminé 10 domaines de production au niveau national, dont l'exportation du ciment, comme stratégie au titre de l'année 2021».

Une rencontre prochaine avec les opérateurs industriels dans le ciment

«Les efforts fournis par les opérateurs économiques et industriels dans le ciment méritent d'être encouragés», a ajouté M. Rezig, qui a exhorté ces mêmes opérateurs «à augmenter le volume de la production destinée à l'exportation», en les assurant de l'ouverture, à cet effet, des frontières terrestres et maritimes, ainsi que de toute l'aide et de tout l'accompagnement qui leur seront fournis. Annonçant, dans ce contexte, «la tenue, durant la semaine prochaine, d'une rencontre au niveau du ministère avec les opérateurs industriels dans le ciment, dans l'objectif de déterminer les obstacles, ainsi que les voies à même d'exploiter les marchés mondiaux et d'y accéder avec le label made in Algeria», M. Rezig a appelé ces opérateurs à l'union et à la coordination entre eux.

A. B.

Plan national de reboisement

Un milliard de plants mis en terre depuis le lancement

Plus d'un milliard de plants ont été mis en terre depuis le lancement du Plan national de reboisement (PNR), soit l'équivalent de 825 000 ha de plantations dont 300 000 ha en arbres fruitiers, selon un bilan établi par la Direction générale des forêts (DGF), à la veille de la célébration de la Journée nationale de l'arbre le 25 octobre. Initié avec pour objectif l'émergence de systèmes économiques permettant aux populations rurales de disposer de moyens de subsistance, de stabilité et de développement, le PNR, mis en œuvre en 2000, portait sur un objectif global de plantation de 1 245 900 ha sur une période de 20 ans, a indiqué la DGF dans un bilan. Cet objectif tracé comprenant le reboisement industriel à base de chêne-liège (75 000 ha), le reboisement de production (250 000 ha), le reboisement de protection des bassins versants et lutte contre la désertification (895 260 ha) et le reboisement d'agrément et récréatif (25 640 ha). Ainsi, le taux de boisement à travers la mise en œuvre du PNR a été relevé de 11% à 13%, a précisé la DGF qui rappelle qu'en 1962, l'Algérie, sur une superficie initiale de 5 millions d'ha de forêt, ne disposait que de 3 millions d'hectares environ, dont 2 millions représentant des vestiges de forêt. Grâce aux efforts de reboisement et de régénération déployés dans le cadre de plusieurs programmes en vue d'augmenter le taux de couverture végétale naturelle et lutter contre l'érosion, ce patrimoine forestier a été ramené à 4,1 millions d'hectares aujourd'hui, note la DGF. Il s'agit notamment du lancement des chantiers populaires de reboisement (CPR) durant les années 60, de l'initiation du barrage vert durant les années 1970 et 1980, des grands travaux durant les années 1990 et du PNR. Le patrimoine forestier national est composé essentiellement du pin d'Alep (70%), du chêne liège (21%) et d'autres espèces qui s'étalent sur des superficies moindres comme le cèdre, le chêne vert, le chêne Zeen et Afares, le thuya, et l'eucalyptus. Cependant, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la reconstitution et l'extension du patrimoine forestier, «la dégradation persiste, notamment par la récurrence des incendies durant la période estivale», relève la DGF. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur la nécessité de redynamiser le Plan national de reboisement ainsi que la relance et la réhabilitation du barrage vert, à travers le lancement d'une vaste campagne de reboisement à travers le territoire national. Avec l'implication de l'ensemble des citoyens et institutions sous le pilotage du ministère de l'Agriculture et du développement rural, un programme de plantation de 43 millions d'arbres a été ainsi lancé en 2019.

Plan 2020-2024 : reboiser 30 000 hectares

L'ambitionne affichée est celle de planter durant le quinquennat 2020-2024 un total de 30 000 ha en plants forestiers, fruitiers et pastorales en vue de reconstituer les écosystèmes forestiers ayant subi diverses dégradations, notamment les incendies qui ravagent chaque année des superficies importantes. Ce plan quinquennal de reboisement, qui sera confié aux entreprises de réalisation publique (le groupe de géni rural) et privées, vise la reconstruction par le repeuplement dans le cadre de l'aménagement des forêts, ainsi que la lutte contre la désertification en zone steppique, présaharienne et saharienne. La DGF compte réaliser à travers ce programme des extensions du Barrage vert, la protection du milieu oasien ainsi que la réhabilitation de la nappe à alfa. L'aménagement des bassins versants et le développement des zones de montagne sont également concernés par ces plantations. À l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à travers la Direction générale des forêts, compte célébrer cet évènement à travers les 48 wilayas sous le slogan «Un arbre pour chaque citoyen», et ce, pour que chaque citoyen adopte un arbre et l'entretienne durant toute sa vie, souligne le document de la DGF. Le choix de ce thème permettra de «se pencher sur l'importance des forêts dans les villes et sur le rôle important qu'elles jouent sur la santé et le bien être de l'homme», a précisé la DGF. «La célébration de cette journée est une opportunité pour rappeler au public que la forêt remplie plusieurs fonctions de protection, y compris la protection des sols contre l'érosion hydrique et éolienne, au maintien de la biodiversité de façon significative et l'atténuation des effets de serre dû aux changements climatiques», a-t-elle souligné. Dans ce cadre, l'ensemble de la population a été invitée à participer aux manifestations organisées par la DGF à travers ses structures décentralisées au niveau de tout le territoire national tout en respectant les consignes de protection recommandées par le secteur de la Santé par rapport à la pandémie Covid-19.

Asseghar Naoual

Boumerdès

La Protection civile effectue un exercice de simulation d'un séisme pour évaluer l'efficacité du dispositif de secours

La Direction générale de la Protection civile a organisé, hier, une manœuvre de simulation pratique d'un tremblement de terre dans la wilaya de Boumerdès afin «d'évaluer l'efficacité» du dispositif de secours sur le plan opérationnel et de gestion, indiquait un communiqué des services de communication de cette institution.

La manœuvre de simulation consiste en un «tremblement de terre d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre est situé à 8 km au nord de la commune de Boumerdès, occasionnant des pertes en vies humaines et des dommages importants sur le tissu urbain, les infrastructures et les habitations, la zone fortement touchée étant celle des communes de Boumerdès et Zemmouri, avec une rupture totale des réseaux de télécommunications». Cet exercice de «grande envergure», entrant dans le cadre de l'exécution du programme opérationnel annuel pour la réduction des risques majeurs, en particulier le risque sismique, verra la participation de 629 éléments, dont 489 de la Protection civile, faisant partie essentiellement des équipes de sauvetage-déblaiement et cynotechnique, ainsi que de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar el Beïda. Prendront, également, part à cet exercice des détachements de renfort des wilayas de Boumerdès, Médéa et Bouira, ainsi que 140 participants représentant les organes de communication et information, tels que l'Agence spatiale algérienne, Algérie Télécom Satellite, l'Agence nationale des fréquences, Algérie Télécom et des opérateurs de téléphonie mobile. L'objectif principal recherché à travers cet exercice de simulation est de «tester la continuité du fonctionnement des services de télécommunications, notamment au niveau des postes de commandement et au profit de la population, et de permettre aux services de la Protection civile d'évaluer l'efficacité du dispositif de secours mis en place sur le plan opérationnel, gestion et module communications». Il s'agit concrètement de tester «le fonctionnement des différents niveaux de la chaîne de commandement, la couverture et l'organisation des transmissions, la coordination avec le module télécom en cas de rupture des réseaux de télécommunications, l'interopérabilité des détachements de renfort et les techniques opérationnelles de sauvetage-déblaiement». L'exercice permettra aussi aux acteurs des services de télécommunications de vérifier dans des conditions proches du réel «la continuité des services télécom et de tester le déploiement des équipements, la coordination entre les différents opérateurs et l'itinérance des réseaux des différents opérateurs». La ville de Boumerdes avait été secouée le 21 mai 2003 par un séisme de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter qui avait fait plus de 2000 morts et de 10 000 blessés.

Chaâna Boualem

Bouira

Les jeunes d'Ath Laâziz réclament la réhabilitation du stade

La commune d'Ath Laâziz, située à 10 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, ne dispose d'aucune infrastructure digne de ce nom qui pourrait abriter des activités et des compétitions sportives locales. Pourtant, plusieurs projets ont été débloqués dans le passé, mobilisant d'importantes enveloppes financières. Néanmoins, aucun projet n'a vu le jour. Le seul stade existant au village Maâlla est inadapté à l'activité sportive. «Nous n'avons pas cessé de saisir les autorités locales pour attirer leur attention sur la nécessité de procéder à la réhabilitation du stade. Nos doléances sont restées sans suite», ont déploré des animateurs du mouvement associatif qui ont pris l'initiative de lancer une opération de réhabilitation et d'entretien de l'infrastructure sportive. «C'est inacceptable qu'en 2020, notre commune ne dispose pas encore d'un stade offrant des conditions minimales aux jeunes», a regretté un membre d'une association sportive rappelant au passage que plusieurs requêtes ont été adressées aux responsables locaux dont le premier magistrat de la wilaya. Dans la commune d'Ath Laâziz, tous les élus qui se sont succédé à la tête de la mairie n'ont pas réussi à concrétiser leur engagement public de réaliser le vœu des milliers de jeunes de la région.«Plusieurs opérations ont été inscrites dans le but de réaliser un stade homologué permettant ainsi à l'équipe locale de recevoir les équipes adverses. Aucun projet n'a vu le jour», a-t-on déploré. Le mouvement associatif de la commune d'Ath Laâziz interpelle les autorités sur la nécessité de dégager un projet pour la réalisation d'un stade communal ou lancer une opération de mise en place d'une pelouse au stade de Maâlla

Coronavirus à Béjaïa

La courbe épidémiologique repart à la hausse

Si la courbe épidémiologique du coronavirus a connu une baisse sensible pendant les deux derniers mois, elle repart, néanmoins, à la hausse depuis deux semaines. Au niveau de l'hôpital Frantz-Fanon, «on recensait 61 cas de Covid-19 mercredi dernier», selon la déclaration d'un responsable à la radio et «deux décès sont à déplorer la semaine passée», a-t-il ajouté. «Les cas de coronavirus sont en hausse», nous a affirmé, hier, Tahi Cherif, responsable à la DSP, sans préciser le nombre exact de patients hospitalisés ou enregistrés. Il faut rappeler que les cas de Covid-19 étaient moins importants avant. Moins de 50 sujets seulement étaient enregistrés il y a quelques semaines. A la fin du mois de septembre, il restait 56 malades au total dans les deux hôpitaux CHU Khéllil-Amrane et Frantz-Fanon. 16 malades étaient pris en charge au CHU Khéllil-Amrane et 40 à l'hôpital Frantz-Fanon. Au niveau de l'EPH de Kherrata, 3 sujets sont pris en charge au niveau du service de réanimation. Au total, «9 personnes atteintes de coronavirus ont été admises, sans compter des cas suspects», a annoncé un responsable de l'hôpital ces derniers jours à la radio. Au niveau de l'EPH Amizour, 50 nouveaux cas ont été enregistrés, dont 13 par scanner. Un mort a été enregistré ces derniers jours et 5 personnes ont été admises en réanimation la semaine dernière, indique-t-on. Pour rappel, près de 35 personnes ont été touchées par le virus au niveau du personnel de l'hôpital. Actuellement, «67 malades sont pris en charge au niveau de cet hôpital, alors qu'en 24 heures 26 cas suspects ont été détectés par scanner et on déplore un décès, un homme de 72 ans», a-t-on indiqué, hier, sur radio Soummam. «Deux médecins spécialistes et une infirmière sont atteints du Covid-19», a-t-on ajouté. Un autre service est ouvert pour pouvoir prendre en charge les cas en hausse et on a déploré 2 morts mercredi passé. Par ailleurs, 936 malades ont été admis au niveau de cet hôpital depuis le début de la pandémie. Il est utile de noter que l'APC d'Akbou a fait récemment l'objet d'une opération de désinfection suite aux cas de Covid-19 enregistrés parmi les élus et le personnel. Quatre personnes ont été testées positives au coronavirus et des personnes sont suspectées de Covid-19 au niveau de la mairie de Oued Ghir.

2000 foyers ont été raccordés au réseau gaz au niveau de neuf villages

Quelque 2000 foyers ont été raccordés au réseau gaz au niveau de neuf villages (Ifalazen, Boumelal-Tihouna, Takoravt, Chemini, Sidi Hadj, Ilmathen) de la commune de Chemini, à la grande joie des habitants qui ont longtemps attendu cet événement et pourront enfin passer les hivers sans se soucier de la disponibilité de la bouteille de gaz butane. Les habitants de cette commune montagneuse qui subit chaque année une rude saison froide a été à la pointe de la revendication pour la réalisation du projet d'alimentation en gaz (2010-2014) dont avait bénéficié la wilaya de Bejaïa pour relever son faible taux de pénétration, mais qui avait connu maintes péripéties dues notamment à l'importance du budget à consacrer, ainsi qu'aux faibles capacités de réalisation des entreprises locales. Avec la mise en service de cette infrastructure énergétique, qui avait été effectuée lors d'une cérémonie par le wali de Bejaïa, la commune de Chemini pourra ainsi se targuer d'avoir atteint un taux de pénétration de 80% concernant l'alimentation en gaz de ville.

Ecole des études commerciales de Koléa (Tipasa)

Portes ouvertes pour les bacheliers

L'École des hautes études commerciales de Koléa (Tipasa) a annoncé l'organisation de portes ouvertes via le Net, au profit des bacheliers détenteurs d'un moyenne égale ou supérieure à 14,75 fixée comme condition principale d'accès à cet établissement de l'enseignement supérieur, a-t-on appris auprès de responsables de cette école. Ces portes ouvertes virtuelles destinées aux nouveaux bacheliers ont été lancées depuis hier pour une durée de trois jours, dans le cadre des préparatifs de la rentrée universitaire 2020/2021. Cette activité a été lancée sur le Net conformément aux mesures préventives contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-on ajouté de même source. Une visite virtuelle de l'établissement est proposée aux intéressés, afin de leur permettre de s'informer des programmes et spécialités assurés par l'École des hautes études commerciales de Koléa, ainsi que des moyens et outils pédagogues dont elle dispose. Les organisateurs de cette manifestation annuelle ont mis à la disposition des intéressés une adresse électronique et une page sur les réseaux sociaux, en vue de leur permettre de poser leurs questions et exprimer leurs préoccupations concernant les conditions d'accès, entre autres. Les conditions d'accès stipulent principalement l'obtention de la moyenne fixée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à 14,75 ou plus, avec mention bien ou plus, eu égard à la renommée de cette École nationale destinée à la formation de l'élite estudiantine, en commerce, a-t-on souligné de même source. Selon le calendrier fixé par la direction l'école, les bacheliers des filières scientifiques et techniques pour l'année universitaire 2020/2021, sont appelés à confirmer leurs préinscriptions, via le net, entre le 24 et le 28 octobre. L'École va entamer l'examen des vœux des bacheliers à partir du 29 octobre, avant l'annonce des résultats définitifs le 5 novembre prochain au soir. Les inscriptions définitives (via le net) sont fixées du 8 au 18 novembre.

El Tarf

La campagne labours-semailles table l'emblavement de 24 000 hectares

La Direction des services agricoles de la wilaya d'El Tarf a donné son accord de principe pour 70 demandes de crédit R'fig sur les 123 dossiers transmis aux divers services agricoles, dans le cadre de la campagne labours-semailles 2020/2021, a indiqué le directeur local de la DSA.

Cette dernière consacre à cette opération d'intérêt général la bagatelle somme de 540 235,29 DA. La somme constitue un soutien pour le fellah des régions frontalières. Il a en outre souligné que la campagne de semailles-labours, entamée le mois de septembre dans plusieurs régions se pour, suit dans de très bonnes conditions. Les fellahs sont satisfaits des efforts fournis. Le directeur qui est à l'écoute des fellahs avait rassuré ces derniers de la disponibilité des semences au niveau des divers points de vente notamment à Aïn El Assel El Kous et Bouhadjar. Lors d'une rencontre organisée au niveau de la wilaya sous la présidence du wali, Harchouf Benarrar, les professionnels du secteur ont émis des propositions pour une éventuelle amélioration de la production ainsi que toutes les préoccupations qui entravant le bon prenant des mesures fonctionnement du travailleur de la terre. Notons au passage que la direction des services agricoles a concocté des réunions en poursuivant les mesures sécuritaires contre le Covid 19. Enfin, la DSA de la wilaya d'El Tarf, selon la dernière déclaration, a indiqué que ses services comptent emblaver une superficie de 23 500 ha, dont 2700 ha de blé dur, 2000 ha pour l'orge et 800 ha pour le blé tendre.

Mechaka A.

Jijel

Le poisson de plus en plus rare

Le poisson qui fut jadis une particularité chez de nombreuses familles jijeliennes est de plus en plus rare sur leur table, en dépit des investissements colossaux consentis par les pouvoirs publics ces quinze dernières années, notamment à travers la réalisation de nouvelles infrastructures de base et la rénovation de la flottille. Certains connaisseurs du marché de ce produit estiment que cette rareté est à l'origine de la hausse de son prix qui a frôlé, il y a plusieurs semaines, les 800 DA le kilogramme en détail, tandis que le casier a coûté 15 000 dinars. Du côté de la Direction de la pêche et des produits halieutiques, on affirme que le prix du poisson a enregistré l'an dernier une hausse de 15% .Des vendeurs avec lesquels nous avons pris langue ont affirmé que la baisse de la production et la hausse des prix ont eu un impact tangible sur leur activité, ce qui les a contraints à ramener du poisson des ports de Collo et de Skikda. La production de poisson et des produits halieutiques de l'an dernier a enregistré une baisse de 10% comparativement à l'année 2018, a-t-on appris auprès de la Direction de la pêche. La production de poisson toutes espèces confondues de l'an dernier n'a pas dépassé 3 145 tonnes. La direction attribue cette baisse à un certain nombre de facteurs citant, entre autres, les conditions climatiques, les courants marins. Ce qui a réduit le nombre des sorties des pêcheurs en mer qui a enregistré une baisse de 29%, sans oublier les pannes récurrentes qui ont touché 150 embarcations sur un total de 367 que compte la wilaya. Il y a lieu de souligner que les pêcheurs sont frappés de plein fouet par cette situation peu reluisante. À cet effet, on apprend également qu'en dépit de l'augmentation du nombre des pêcheurs inscrits l'an dernier comparativement à l'année 2018 et qui est de l'ordre de 4 400 pêcheurs ; force est de constater que le taux de leur activité au niveau des ports de Boudis et de Ziama-Mansouriah n'a pas dépassé les 33%. Ce qui traduit leur situation de plus en plus difficile en ces temps de vaches maigres. Certains d'entre eux ont opté pour d'autres créneaux d'activités. Par contre, d'autres observateurs de ce secteur estiment que sa relance sera prometteuse avec la prochaine mise en exploitation des projets d'investissement dans le domaine de l'aquaculture. Notons enfin que le port de pêche et de plaisance dont les travaux ont été achevés, demeure inexploité.

Chiheb M.

85 bus pour le transport scolaire

L'unité principale de la Protection civile de Jijel a accueilli la cérémonie officielle de remise aux présidents des 28 Assemblées communales de la wilaya, des décisions d'affectation de 85 bus scolaires, en présence du wali, Abdelkader Kelkel, et du P/APW, Hocine Brinet. Ces bus de marque Hyundai, octroyés par le ministère de l'Intérieur, visent le renforcement des moyens de transport et faciliter les déplacements des écoliers dans les régions reculées. La commune de Ouled Rabah a bénéficié de 5 bus, alors que 9 autres (Bordj T'har, Beni Yadjis, Belhadef, Chahna, Emir Abdelkader, Erraguene, Ghebala, Ouled Yahia et Oudjana) ont eu droit à 4 véhicules.Huit autres communes ont eu droit à 3 bus chacune, alors que les 10 restantes, dont le chef-lieu de wilaya, ont bénéficié de 2 véhicules. Avec cette nouvelle distribution, on aura un total de 125 bus scolaires distribués sur les communes, depuis le début de l'année. Si pour certaines communes, le problème de l'indisponibilité des conducteurs ne se pose pas, comme nous l'ont confirmé notamment les P/APC de Jijel, Ziama Mansouria et El Aouana, d'autres édiles nous ont exposé cette situation difficile, affirmant qu'aucun recrutement n'a été possible depuis 2015, alors que d'autres avancent qu'ils n'ont pu remplacer des départs en retraite. Interrogé à ce propos, le wali de Jijel répondra que «l'important c'est d'avoir le véhicule», avant d'ajouter que «chaque président d'APC doit revoir ses effectifs, je suis sûr qu'il va trouver un chauffeur ailleurs qui fait autre chose. Nous sommes prêts à le prendre pour un stage parce qu'un conducteur de bus n'est pas un conducteur de véhicule normal». Il terminera avec optimisme en disant «on est en train de voir pour faire de la reconversion avec un stage au bout, et ça va marcher.»

C. M.

Tébessa

Une famille secourue in extremis du monoxyde de carbone

Les éléments de la Protection civile n'ont pas chômé ces dernières 72 heures, puisqu'ils sont intervenus pour porter secours à une famille de 4 membres, la mère et ses trois enfants (1, 6 et 8 ans), après avoir inhalé du monoxyde de carbone, émanant d'un appareil de chauffage, défectueux, dans leur domicile, sis à la cité Skanska, au chef-lieu. Les victimes en état d'évanouissement ont été évacuées aux urgences médicales d'El Djorf. Par ailleurs, les soldats du feu ont dû intervenir pour circonscrire et éteindre un feu de forêt, près de la localité frontalière d'Oum Ali, les pompiers d'Elma Labiod avaient bénéficié du soutien des agents forestiers de la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts et récoltes agricoles. Les flammes ont détruit 3 ha d'alfa et 2 ha de pins d'Alep. Dans la forêt El Attaf, à Tébessa, où les flammes ont consumé une zone de broussailles, d'alfa et d'arbres. Puis à Morsott, pour éteindre le feu qui a pris dans une citerne tractée de goudron, près de la RN16, près de Boulhaf Dyr, avec l'appui des unités de la Protection civile de Tébessa et Hammamet. Enfin, les pompiers ont secouru un enfant de 8 ans victime d'une électrocution, à la cité Ennasser à El Aouinet, a-t-on appris dans un communiqué de la DPC.

Constantine (pré-emploi)

Intégration de 50% des contractuels avant la fin de l'année

La commission de wilaya chargée de l'intégration des fonctionnaires du pré-emploi va s'atteler, avant la fin de l'année en cours, à permaniser 50% de la première catégorie concernée par l'opération, dont le nombre dans la wilaya est estimé à 5900 fonctionnaires. Une annonce faite par le chef de l'exécutif, à travers une réponse à la question d'un élu, lors de la dernière session ordinaire de l'APW, où il a précisé que depuis le lancement de cette opération en début d'année, plus de 850 fonctionnaires ont été intégrés dans le cadre des contrats d'intégration professionnelle sur leurs postes de travail, sur 5900 fonctionnaires recensés dans les différents secteurs, en sachant que l'opération concerne seulement dans cette étape les contractuels avec cette formule appliquée depuis 8 ans. Le même responsable a ajouté que la commission de wilaya du suivi du dossier de l'intégration professionnelle, présidée par le directeur de l'emploi, au nom du wali, s'active à suivre les dossiers des concernés, avant d'ajouter que les services de la wilaya travaillent pour l'intégration définitive d'au moins 50% parmi les fonctionnaires recensés avant la fin de l'année en cours, alors qu'il y à lieu de relever que des élus ont insisté sur sa régularisation dans les plus brefs délais.

Plan spécial pour la rentrée scolaire

Les services de la sûreté de la wilaya de Constantine ont tracé un plan sécuritaire spécial à l'occasion de la rentrée scolaire, à travers le déploiement de patrouilles motorisées et pédestres près des établissements scolaires, afin d'assurer la fluidité de la circulation au niveau des écoles surtout qui connaissent des embouteillages, en plus de la sécurisation des routes nationales et de wilaya qui connaissent à l'occasion de cet événement une intense circulation. Les mêmes services ont aussi présenté des leçons de sensibilisation auprès des élèves, en leur distribuant ainsi qu'à leurs parents, des prospectus sur les mesures de prévention à respecter contre l'épidémie Covid-19. Dans le même cadre, pour accompagner les élèves et leur assurer les meilleures conditions pour entamer leur scolarité, les services de la sûreté de la wilaya ont réquisitionné des engins et du matériel de la sûreté nationale pour désinfecter et nettoyer l'environnement des écoles à travers de nombreuses cités de Constantine, afin de contribuer à limiter la prolifération de la pandémie de la Covid-19.

Chirurgie scoliotique

23 enfants opérés récemment à Oran

Quelque 23 enfants et adolescents, souffrant de scoliose, ont été opérés au cours de la période du confinement sanitaire, au niveau de la clinique spécialisée en orthopédie et en rééducation des victimes d'accident du travail (CNAS-Csorvat) de Mesreghine (Oran), a-t-on appris, hier, auprès de la chargée de communication de cet établissement de santé.

Il s'agit d'enfants et adolescents souffrant de scoliose, une déformation de la colonne vertébrale qui survient au cours de la croissance, a indiqué M^me^ Naïma Maâchou, ajoutant que ces patients ont subi des chirurgies scoliotiques, pour corriger la courbure de la colonne vertébrale. La Csorvat a profité de la période du confinement, pour opérer ces enfants et adolescents pour ne pas perturber leur scolarisation, a noté M^me^ Maâchou, ajoutant que ce nombre, 23, est important, notamment qu'il s'agit d'une chirurgie lourde, avec un seul spécialiste (le scoliologue P^r^ Benchennouf) pour toute la région Ouest. En tout, la clinique a opéré 72 patients depuis 2011, des enfants et adolescents âgés entre 14 et 21 ans, a fait savoir la même responsable. La prise en charge de la scoliose dans l'Ouest, et dans le pays en entier, reste insuffisante, en raison du manque de scoliologues, qui sont rares à choisir cette spécialité. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait promis, lors de sa visite à la Csorvat en septembre dernier, de prendre en charge le dossier et œuvrer à l'amélioration de la prise en charge de cette pathologie. La solution, selon lui, serait d'encourager la spécialisation dans la chirurgie scoliotique, qui connaît peu d'engouement à cause de sa lourdeur. Les opérations chirurgicales peuvent durer jusqu'à 8 heures, et le manque de spécialistes ne fait que rallonger les listes d'attente, a-t-on expliqué.

Lehouari K.

Aïn Témouchent

Prolongation de 7 jours de la mesure de fermeture des commerces et des activités sportives

Les autorités de la wilaya de Aïn Témouchent ont décidé de prolonger la fermeture des commerces et l'interdiction des activités sportives dans les daïras de Béni Saf et Oulhaça de 7 jours supplémentaires, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La décision de prolongation, signée par le wali de Aïn Temouchent, M'hamed Moumen, est entrée en vigueur jeudi soir, de 18h au lendemain à 6h, a-t-on précisé, ajoutant que toute infraction à cette décision est passible des sanctions en application de la réglementation en vigueur, selon la même source. Cette décision a été prise comme mesure préventive, après que les médecins du comité scientifique chargé du suivi des développements de la pandémie Covid-19 ont signalé la nécessité d'en prolonger l'application pour garantir le contrôle de la situation épidémiologique à travers les communes des daïras de Beni Saf et de Oulhaça et c'est ce que les autorités de la wilaya de Aïn Témouchent ont décidé, a déclaré le coordinateur de wilaya de la cellule de crise chargée de suivi des développements de la pandémie du coronavirus, Amar Medjdoub. Le responsable a indiqué que «la situation épidémiologique à travers les communes en question connaît une stabilité et aucun cas de décès lié au Covid-19 n'a été signalé, durant la semaine passée, mais la situation nécessite davantage de précaution et de respecter les mesures de prévention». La décision de la wilaya imposant la fermeture de tous les commerces, des grandes surfaces et l'interdiction provisoire de toutes les activités commerciales et sportives à travers les communes des daïras de Béni Saf et d'Oulhaça, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du Covid-19 est entrée en vigueur le 15 octobre, avant d'être prolongée pour une durée de 7 jours supplémentaires.

Fodhil Kirèche

Mostaganem

La dégradation du patrimoine forestier s'intensifie

Les incendies qui ravagent des centaines d'hectares chaque année ne sont pas le seul phénomène qui nuit à la survie des arbres et à la biodiversité. D'autres phénomènes viennent d'apparaître et menacent les forêts mostaganémoises, plus particulièrement celles du littoral du Dahra est de Mostaganem, de surcroît les plus denses. En effet, ces forêts continuent de subir des agressions en tous genres par des pratiques contraires à la loi ou aux règlements en vigueur. Elles sont perpétrées par des individus sans scrupules qui ignorent totalement les méfaits du désastre relatifs à l'exploitation dévastatrice et illégale des produits forestiers. Parmi ces agressions, on compte, entre autres, l'élevage clandestin de volaille au cœur de la forêt. Des poulaillers de fortune ou en serres tunnel y sont érigés un peu partout. Ces activités informelles sont non seulement source de pollution environnementale, suite au rejet de déchets nocifs, mais, elles ont également des conséquences fâcheuses sur la santé publique de la population riveraine, au point où la vie humaine se trouve menacée. S'ajoute à cela un autre danger pour la forêt et autrui, nous révèle-t-on : le pillage de sable qui prend une ampleur démesurée ! La mafia de ce matériau persiste toujours et les forêts continuent d'y être dépouillées. Le vol de bois représente aussi un danger majeur pour le potentiel forestier, déjà sévèrement touché par le changement climatique. Le pacage intensif de bêtes domestiques, n'est pas du reste : il s'agit d'une menace pour la régénération ainsi que pour la structure de la forêt et ses fonctions. Par ailleurs, beaucoup de citoyens s'interrogent sur l'irrigation des maraîchages limitrophes aux forêts : d'où viennent ces eaux qui ne sont ni facturées ni déclarées aux services concernés ? Sur les lieux, des câbles électriques enchevêtrés passent entre les branches des arbres. Les responsables concernés devront ouvrir une enquête pour élucider cet état de fait, s'indignent des riverains, qui n'ont pas manqué de tirer la sonnette d'alarme quant à la protection du patrimoine forestier. «Avec une telle cadence, il est difficile de renouveler ces surfaces forestières. Les responsables concernés devront prendre toutes les mesures de répression pour arrêter le massacre», alarment-ils

Relizane

Les créances de Sonelgaz s'élèvent à 1850 millions DA

En proie à de sérieuses difficultés de trésorerie, du moins pour pouvoir réaliser ses gros investissements, Sonelgaz entend recouvrer ses créances, impayées depuis des lustres, en recourant à tous les moyens légaux. Les créances de la Sadeg -DD- Relizane auprès de ses clients s'élèvent à 1850 millions de dinars, dont 751 millions de dinars détenus par les ménages, a signalé M^me^ Souad Benyamina, chargée de la cellule de communication auprès de la société qui doit d'abord commencer à sensibiliser les abonnés de l'entreprise, comme ce fut le cas avec la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Relizane qui appelle ses clients, durant cette période, à payer leur dû pour éviter les mauvaises surprises. La Sadeg met en garde, en effet, que passé le délai de 15 jours, elle mettra à exécution ses décisions et coupera le courant à tous les foyers qui ne payent pas leurs redevances, et ce sans aucun préavis. Des mesures drastiques seront appliquées par toutes les directions de Sadeg afin de dissuader les mauvais payeurs à persister dans cette voie et surtout les amener à régulariser leur situation et assainir les créances antérieures pour éviter le recours à la justice comme ultime solution.

Mascara

Une rentrée scolaire sous surveillance

Pour assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire du cycle primaire, les services de la sûreté de wilaya ont élaboré un plan de sécurité consistant à déployer 1428 policiers afin de veiller sur les élèves lors des entrées et sorties des établissements scolaires. Cette stratégie vise la redynamisation de la présence policière aux alentours des établissements scolaires, en fluidifiant la circulation routière notamment aux heures de pointe. La rentrée scolaire est caractérisée cette année par la situation exceptionnelle de propagation du coronavirus. Il a été prévu des campagnes de sensibilisation au profit des différentes franges de la société, y compris les enfants scolarisés, en collaboration avec la direction de l'éducation. Des cours théoriques sont dispensés pour les écoliers sur des thèmes, tels que la sécurité routière, la protection de l'environnement, les dangers du mauvais usage d'internet et de la drogue. Par ailleurs, le secteur de l'éducation s'est doté à la faveur de la rentrée scolaire 2020-2021 de 400 bus pour transporter les élèves, a appris jeudi l'APS du directeur de l'éducation. Haï Bechlaghem a indiqué que le secteur de l'éducation a bénéficié de 400 bus pour transporter environ 42s000 élèves des zones reculées vers les établissements scolaires, dont 96 bus relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, 121 bus du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et 123 loués par les communes. Les services de la direction de l'éducation œuvrent, en coordination avec ceux de la wilaya, à couvrir toutes les zones d'ombre de la wilaya en matière de transport scolaire.

Covid-19 : efficacité limitée du plasma de patients guéris, selon une étude

Transfuser à des malades du Covid-19 du plasma prélevé sur des personnes ayant été contaminées mais désormais rétablies ne réduit pas leur chance d'être gravement malades ou de mourir, selon une étude publiée vendredi. Alors que la palette des traitements contre le nouveau coronavirus est toujours très limitée et que les recherches pour un vaccin se poursuivent, il s'agit des premiers résultats d'essais cliniques destinés à évaluer les bénéfices d'une transfusion de ce plasma (partie liquide du sang qui concentre les anticorps après une maladie), méthode déjà autorisée dans certains pays comme l'Inde ou les Etats-Unis. En tant que traitement des malades du Covid souffrant de formes modérées, «le plasma de convalescent a montré une efficacité limitée», conclut l'étude réalisée en Inde et publiée dans la revue médicale BMJ, qui appelle toutefois à conduire de nouvelles études se concentrant sur du plasma contenant de hauts niveaux d'anticorps neutralisants. Selon certaines études, la transfusion de plasma contenant des anticorps s'est révélée efficace pour traiter le virus Ebola ou le SRAS, qui est de la même famille que le nouveau coronavirus. Pour le Covid-19, de récentes études observationnelles ont suggéré une possible efficacité du plasma. Mais lors de cet essai clinique randomisé (patients choisis par tirage au sort) conduit dans des dizaines d'hôpitaux publics et privés en Inde, les chercheurs ont découvert que cette méthode n'avait pas permis de réduire la mortalité ou d'empêcher, pour les malades modérés, la progression vers un cas grave. L'étude, financée par le Conseil indien pour la recherche médicale, a enrôlé entre avril et juillet 464 patients adultes, d'une moyenne d'âge de 52 ans, et les a séparés au hasard en deux groupes entre avril et juillet. Le groupe contrôle de 229 malades a reçu les soins habituels, tandis que 235 patients ont reçu deux transfusions de plasma de convalescent en plus des soins habituels. Après 28 jours, 44 participants (19%) du groupe plasma et 41 (18%) du groupe contrôle ont développé une forme grave de la maladie ou sont morts. En limitant la comparaison aux patients ayant reçu du plasma avec un niveau d'anticorps détectables, les résultats n'ont pas changé. En revanche, selon l'étude, les transfusions de plasma ont permis une amélioration des difficultés respiratoires et de la fatigue, et le virus était moins souvent détectable après sept jours. Cet essai a été «rigoureux», a commenté la spécialiste de santé publique Elizabeth Pathak dans un commentaire publié par le BMJ. Mais le service de santé britannique National Health Service, qui mène le même type d'essai sur le plasma, s'est montré prudent, soulignant que l'essai indien avait utilisé des dons de plasma contenant entre 6 et 10 fois moins d'anticorps que ceux collectés au Royaume-Uni. «Il y a d'autres éléments prometteurs indiquant que du plasma de convalescent avec des hauts niveaux d'anticorps pourrait améliorer le sort des patients», a-t-il indiqué.

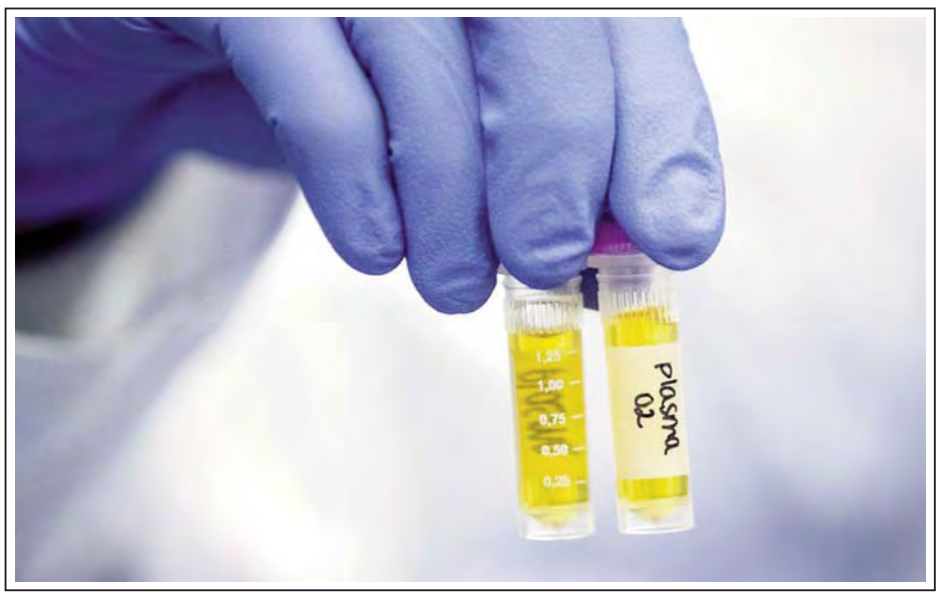

Pourquoi il faut consommer de la vitamine D contre la Covid-19 ?

Des chercheurs ont admis que l'administration de vitamine D par voie orale est «une mesure simple, peu coûteuse». La vitamine D est une «prohormone synthétisée dans le derme sous l'effet des ultraviolets, c'est-à-dire des rayons du soleil. Les spécialistes recommandent d'apporter, en cas de besoin, des compléments en vitamine D aux patients atteints de la Covid-19. En effet, ils expliquent ainsi que la vitamine D est une «prohormone synthétisée dans le derme sous l'effet des ultraviolets, c'est-à-dire des rayons du soleil». Elle est responsable «de l'absorption intestinale du calcium et de la santé osseuse» mais a aussi des «effets non classiques». Ainsi, la vitamine D module de cette façon le système immunitaire «par stimulation des macrophages et des cellules dendritiques» et donc «joue un rôle dans la régulation et la suppression de la réponse inflammatoire cytokinique à l'origine du syndrome de détresse respiratoire aigu qui caractérise les formes sévères et souvent létales de Covid-19».

Recommandée aux patients atteints de la Covid-19

Ainsi, pour les patients atteints du coronavirus, «elle module ce système immunitaire» et donc «joue un rôle dans la régulation et la suppression de la réponse inflammatoire cytokinique à l'origine du syndrome de détresse respiratoire aigu qui caractérise les formes sévères et souvent létales», expliquent-ils. «La vitamine D ne peut être considérée comme un traitement préventif ou curatif de l'infection due au SARS-CoV-2, mais en atténuant la tempête inflammatoire et ses conséquences, elle pourrait être considérée comme un adjuvant à toute forme de thérapie», affirment-ils.

L'application Googlefier permet d'installer les services Google sur les smartphones Huawei

Huawei est dans la tourmente depuis le bannissement commercial décrété par les États-Unis. Cela empêche notamment le géant chinois d'intégrer les services Google sur ses smartphones. Comme vous le savez peut-être déjà, les derniers smartphones en date de Huawei sont livrés sans les Google Play Services. Ceci à cause du bannissement de l'entreprise décidé par l'administration Trump. Cela empêche notamment le géant chinois de faire des affaires avec les entreprises américaines, y compris Google. Cependant, il y a aujourd'hui une bonne nouvelle sur ce point. Cette bonne nouvelle prend la forme d'une application développée par un membre du forum très connu XDA Developers répondant au pseudonyme de bender_007.
L'application en question est baptisée Googlefier et offre un moyen rapide et simple d'installer les applications Google sur les smartphones Huawei et Honor. Bien que l'opération ait toujours été possible, la méthode était assez longue et pénible. Il fallait environ 20 à 30 minutes pour parvenir à quelque chose de fonctionnel.

La procédure est ainsi bien plus simple qu'auparavant

Dans les grandes lignes, Googlefier semble suivre la même méthode, si ce n'est que toutes les opérations sont effectuées dans l'application en elle-même et cela rend l'ensemble bien plus simple à suivre, et à réaliser. Il faut encore un certain temps pour que le processus arrive à son terme mais tout est bien plus facile. À noter, Google déconseille d'installer ses applications sur des appareils non autorisés. Cet avertissement signifie que certaines applications pourraient ne pas fonctionner correctement mais l'expérience pourrait varier grandement selon les applications, selon les fonctionnalités et selon les appareils. Cela étant dit, si vous aimez les appareils proposés par la marque Huawei mais que vous n'arrivez pas à faire sans les applications et services de la marque de Mountain View, peut-être cette application Googlefier pourrait-elle valoir le coup. Direction le forum XDA Developers pour découvrir la marche à suivre. Comme toujours, procédez avec précaution dans ce genre d'opération.

Apple et Netflix misent gros pour s'offrir le dernier film James Bond

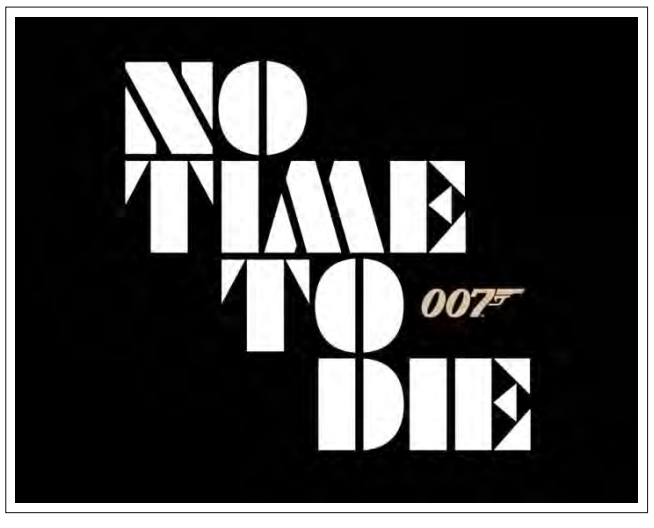

Les fans de James Bond attendent avec impatience de pouvoir découvrir les nouvelles aventures de l'espion britannique le plus célèbre de la planète. Malheureusement, la crise sanitaire liée au Covid-19 perturbe tous les plans. Tant qu'un vaccin ne sera pas découvert ou qu'un traitement tout à fait viable ne sera mis au point pour vaincre le Covid-19, il paraît très improbable que nous puissions reprendre une activité normale. Parmi nos petites habitudes largement perturbées, aller au cinéma. Si les salles ont rouvert dans certains pays, nombreux sont les amateurs à craindre d'y aller. De fait, les studios doivent trouver un autre moyen pour sortir leurs films. Que faire donc des films qui sont déjà prêts à être diffusés ? Peut-être que les services de streaming pourraient être la réponse à cette question. Un tweet de Drew McWeeny, leakster spécialisés dans l'industrie cinématographique, affirme que Apple et Netflix se sont lancés dans une guerre des enchères pour un titre très attendu, le dernier film en date de James Bon, «No Time To Die». Le film en question est actuellement prévu pour le 2 avril 2021 dans les salles obscures. Mais avant ce report, il devait sortir en salles avant la fin de cette année. Le Covid-19 aura causé deux reports successifs de cette date et il est aujourd'hui encore très difficile de dire si cette nouvelle date sera maintenue. À tel point que Drew McWeeny affirme que MGM est actuellement sous pression pour vendre la distribution de son film à un service de streaming. Et Apple et Netflix aurait tous deux proposé des «offres monstres» pour le film.

Les deux géants mettraient actuellement la pression au studio MGM

Malheureusement, Drew McWeeny ne donne aucun chiffre mais étant donné la popularité de la licence James Bond, il ne fait aucun doute que l'obtention de la diffusion d'un tel film sera une énorme aubaine pour l'une ou l'autre des plates-formes, plus encore si celle-ci parvient à s'offrir l'exclusivité. Impossible de savoir comment cette affaire se conclura, l'avenir nous dira ce qu'il en est. Dans le même temps, d'autres sociétés comme Disney ont déjà tenté ce genre d'alternatives avec des films qui devaient à l'origine sortir au cinéma. L'exemple le plus flagrant étant très certainement le Mulan en live action de Disney. Le géant américain avait pris la décision de le diffuser sur sa plate-forme Disney+, les clients devant débourser 30$ supplémentaires pour pouvoir le voir.

Libye

L'accord de cessez-le-feu salué comme une étape importante vers un règlement de la crise

L'accord de cessez-le-feu permanent en Libye, conclu par les belligérants libyens vendredi à Genève sous l'égide des Nations unies, a été salué comme une étape importante sur la voie d'un règlement durable du conflit.

Ainsi, et après cinq jours de discussions à Genève, les belligérants de la crise libyenne ont signé, vendredi, un cessez-le-feu permanent dans toute la Libye.
«Les parties libyennes sont parvenues à un accord de cessez-le-feu permanent dans toute la Libye.» Cet accomplissement représente «un tournant important vers la paix et la stabilité en Libye», a précisé la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul). La signature de l'accord, organisée dans la salle du Palais des Nations unies de Genève, a duré une dizaine de minutes, suivie d'une salve d'applaudissements, ont rapporté les médias. Mercredi, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission de la Manul, Stéphanie Williams, avait annoncé, devant la presse, des accords sur plusieurs mesures concrètes décidées par les belligérants, comme l'ouverture des principales routes terrestres reliant toutes les régions et villes de Libye, avec des dispositifs de sécurité conjoints, ainsi que l'ouverture de certaines voies aériennes intérieures. La responsable onusienne a indiqué que les deux parties avaient aussi convenu d'accroître la production de pétrole et de travailler à une «restructuration des gardes des installations pétrolières». L'accord de cessez-le-feu en Libye a été salué par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, jugeant qu'il s'agissait d'«une étape fondamentale vers la paix et la stabilité en Libye». «Je félicite les parties pour avoir fait prévaloir l'intérêt de leur nation sur leurs différences», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York, appelant à «respecter les dispositions de l'accord de cessez-le-feu et à assurer sa mise en œuvre sans délai».
Le SG de l'ONU a aussi exhorté les parties libyennes à «maintenir l'élan actuel et à faire preuve de la même détermination pour parvenir à une solution politique au conflit, résoudre les problèmes économiques et faire face à la situation humanitaire». L'Union africaine (UA) a, de son côté, salué la signature de l'accord pour un cessez-le-feu permanent en Libye et appelé les parties libyennes à le respecter. L'Union européenne (UE) a, pour sa part, salué comme une «bonne nouvelle» l'annonce du cessez-le-feu en Libye et appelé à sa mise en oeuvre pour permettre la reprise des négociations politiques. L'Allemagne a qualifié l'accord de «premier succès décisif». Son ministre des Affaires étrangères, Heiko Maas, y a vu «une bonne base pour le développement prochain d'une solution politique». L'Italie -ancienne puissance coloniale en Libye- a accueilli «avec une grande satisfaction» l'accord de cessez-le-feu permanent, selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, le qualifiant de «tournant d'une importance cruciale pour la stabilité de la Libye».
Dans une première réaction libyenne, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez Al-Sarraj, a salué le rôle de la Manul dans l'aboutissement de cet accord pour «une paix fondée sur la justice et des garanties qui éloignent le spectre de la guerre et des troubles dans notre pays». Libye : réouverture de deux grands terminaux pétroliers (compagnie d'Etat).
La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé, vendredi, la levée de l'état de force majeure, donnant le feu vert à la reprise des exportations de pétrole depuis deux des principaux terminaux de l'est du pays. Cette déclaration intervient quelques heures après l'annonce par l'ONU à Genève d'un accord de cessez-le-feu «avec effet immédiat» en Libye.
«L'état de force majeure a été levé à compter du vendredi 23 octobre dans les ports de Ras Lanouf et al-Sedra», deux des cinq ports pétroliers majeurs de la Libye.
«Des instructions ont été données pour le redémarrage de la production (...) et des exportations», a annoncé la NOC sur son site internet. La «force majeure», invoquée dans des circonstances exceptionnelles, permet une exonération de la responsabilité de la NOC en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole. La NOC a indiqué avoir reçu la «confirmation que les forces étrangères ont quitté le secteur des ports ce qui permet (...) la reprise des exportations».
En Libye, qui dispose des réserves les plus abondantes d'Afrique, l'arrêt des exportations d'or noir, qui représentent quasiment l'unique source de revenu du pays, a plongé le pays dans une grave crise économique. «Le démarrage de la production sur les champs des compagnies al-Waha et al-Harouj (sud-est) permettra d'atteindre 800 000 barils par jour dans les deux prochaines semaines et dépasser un million de b/j dans un mois», a estimé vendredi la NOC.

La Tunisie se félicite de l'accord de cessez-le-feu en Libye

La Tunisie a salué l'accord de cessez-le-feu conclu entre les délégations du Comité militaire conjoint libyen (5 + 5) à Genève, sous les auspices de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, a indiqué, vendredi dans un communiqué, le ministère tunisien des Affaires étrangères. Cet accord constitue «une étape importante vers la réalisation d'un règlement politique libyen global et permanent», souligne le communiqué. Il s'agit, selon la diplomatie tunisienne, d'un «acquis majeur», car il «représente un pilier fondamental sur la voie de la réalisation du règlement politique souhaité» dans ce pays. «Un esprit positif a caractérisé les réunions du Comité militaire mixte libyen (5 + 5)», a constaté le ministère tunisien des Affaires étrangères, tout en faisant l'éloge de «l'atmosphère de confiance qui a régné dans les pourparlers entre les différentes parties libyennes en conflit». A cette occasion, la diplomate tunisienne a exprimé sa gratitude pour les efforts déployés par la Mission d'appui des Nations unies en Libye ayant accompagné les parties libyennes vers l'aboutissement de la voie pacifique pour résoudre la crise. Et d'affirmer sa pleine confiance quant à l'appui mondial que devrait drainer cet l'accord de cessez-le-feu.

Sahara occidental

Le Guyana réitère son soutien au principe de l'autodétermination des peuples

La Représentante permanente de la République de Guyana auprès des Nations unies, Carolyn Rodrigues-Birkettau, a réitéré le soutien «sans faille» de son pays au principe de l'autodétermination des peuples, notamment au Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975. Le Guyana «réitère son soutien sans faille au principe de l'autodétermination des peuples et à l'accélération des efforts visant à éliminer complètement toute trace de colonialisme de notre monde», a déclaré Carolyn Rodrigues-Birkettau, lors du débat général conjoint de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), dont les travaux ont débuté le 14 octobre.«Le Guyana soutient également les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU sur la question du Sahara occidental», a noté Carolyn Rodrigues-Birkettau, notant que qu'une «solution à ce différend de longue date contribuerait à la stabilité et à la sécurité dans la région du Sahel». «Nous soulignons que le bien-être du peuple sahraoui devrait figurer parmi les principaux facteurs de motivation pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui assurerait son autodétermination», a encore souligné la diplomate. Et de conclure : «Nous attendons avec intérêt la nomination d'un nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général», Antonio Guterres, pour le Sahara occidental occupé. Le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc soutenu par la France. En 1966, il a été inscrit sur la liste des territoires non autonomes donc éligible à l'application de la résolution onusienne 1514 pour l'indépendance des pays et peuples colonisés.

Etats-Unis - Arménie

Nagorny Karabakh : Pompeo appelle l'Arménie et l'Azerbaïdjan à mettre fin aux violences

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a exhorté vendredi l'Arménie et l'Azerbaïdjan à «mettre fin aux violences et protéger les civils» dans la province du Nagorny Karabakh, théâtre depuis trois semaines d'un conflit sanglant. M. Pompeo a rencontré séparément ses homologues azerbaïdjanais, Djeyhoun Baïramov, puis arménien, Zohrab Mnatsakanian au département d'Etat à Washington. Il n'y a pas eu de rencontre à trois. Le chef de la diplomatie américaine a «mis l'accent sur la nécessité de mettre fin aux violences et de protéger les civils», a indiqué le ministère. Il a répété le souhait de Washington que le conflit soit résolu «sans usage ou menace de la force, (en respectant) l'intégrité territoriale et les droits à l'égalité et à l'auto-détermination de la population». Djeyhoun Baïramov a assuré avoir demandé à M. Pompeo que l'Arménie mette fin à «l'occupation» du Nagorny Karabakh. «Nous nous sommes engagés à trouver une solution diplomatique au conflit et sommes prêts à reprendre immédiatement des pourparlers sérieux», a-t-il dit dans un communiqué.«L'Arménie doit cesser d'éviter d'importantes négociations et choisir la paix durable», a-t-il ajouté. Zohrab Mnatsakanian a, pour sa part, accusé Bakou d'être à l'origine des violences et la Turquie d'être impliquée directement dans le conflit.
Les Etats-Unis comme la Russie ont multiplié les appels au cessez-le-feu dans le Nagorny Karabakh. Washington fait partie, avec la France et la Russie, du Groupe de Minsk formé de longue date par l'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) pour être le principal médiateur dans ce conflit. La Russie est actuellement en première ligne pour tenter d'apporter une réponse diplomatique aux hostilités, qui ont fait près de 5000 morts, selon le président russe, Vladimir Poutine.

Liban

Saad Hariri souligne l'urgence de former un nouveau gouvernement

Le Premier ministre libanais nouvellement nommé, Saad Hariri, a déclaré vendredi que les autorités devaient mettre toutes leurs divergences de côté pour former un nouveau gouvernement et restaurer la confiance dans le pays, selon un communiqué du bureau de M. Hariri. «Nous devons travailler à restaurer la confiance entre les citoyens et le gouvernement d'un côté, et entre le gouvernement et la communauté internationale de l'autre», a déclaré M. Hariri à l'issue de consultations parlementaires menées en vue de la formation du gouvernement. «Nous avons besoin de temps pour sortir de la crise mais nous devons commencer les réformes rapidement afin de débloquer un soutien du Fonds monétaire international, de mettre fin à la dégradation du pays et de reconstruire Beyrouth après les explosions survenues dans le port», a-t-il dit. M. Hariri a été désigné jeudi au poste de nouveau Premier ministre libanais, avec 65 voix sur 128, et chargé de former un gouvernement, un an après le déclenchement de manifestations nationales qui avaient conduit à sa démission.

Otan

L'Otan renforce sa mission en Irak et veut se concerter avec l'Afghanistan

L'Otan a accepté vendredi de renforcer sa mission en Irak et a mis en garde Washington contre un désengagement unilatéral dans ce pays et en Afghanistan, au cours d'une réunion de leurs ministres de la Défense à Bruxelles. «La situation sécuritaire en Irak reste préoccupante, mais l'Otan est prête a renforcer et à étendre sa mission de formation des forces irakiennes», a annoncé le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg. L'Otan a actuellement 500 personnels en Irak dans le cadre de sa mission et est prête à «augmenter leur nombre et élargir leurs responsabilités en concertation avec les autorités irakiennes et avec la coalition mondiale contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a-t-il précisé. «Je ne peux dire maintenant quel sera leur nombre. La planification va être lancée et sera discuté lors de la prochaine réunion des ministres de la Défense en février 2021», a-t-il expliqué. A la suite de l'assassinat du général iranien Qassem Soleimani, par une frappe américaine début janvier près de Baghdad, le ressentiment anti-américain en Irak a contraint Washington à suspendre les opérations de la coalition internationale et à chercher à réduire sa présence dans le pays. Les Américains ont demandé de transférer à l'Otan certaines activités de formation des troupes irakiennes réalisées par la coalition. La pandémie Covid-19 a contraint l'Alliance à réduire le nombre de ses personnels en début d'année, mais la mission est à nouveau «en capacité totale», a affirmé Jens Stoltenberg. L'Otan doit former les troupes irakiennes pour leur permettre de combattre l'EI et d'éviter qu'il se regroupe et se renforce en Irak. Les Américains resteront présents pour la lutte contre Daech. Les ministres ont également discuté de la mission Resolute Support en Afghanistan. Elle compte 12 000 personnels, mais la volonté américaine de se désengager de ce pays après la conclusion d'un accord avec les talibans et la poursuite des violences posent de sérieux problèmes à l'Alliance. «Un dilemme va se poser dans les prochains mois», a averti Jens Stoltenberg.«Soit nous quittons l'Afghanistan avec le risque de voir tous les acquis disparaitre et le pays devenir un refuge pour les terroristes, soit nous restons, mais ce sera pour un engagement dans la durée avec le risque d'affrontements avec les talibans», a-t-il expliqué. «Nous devons en discuter ensemble et nous prendrons les décisions ensemble», a-t-il soutenu. «Les prochains mois seront décisifs», a-t-il averti.
«L'Allemagne maintient ses engagements en Afghanistan. Je continue à attendre de nos partenaires qu'ils quittent le pays ensemble et qu'ils coordonnent leurs actions à cet égard», a déclaré la ministre allemand de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer sur son compte twitter.

Ahsene Saaid / Ag.

Du 26 au 31 octobre

La première Conférence nationale Malek Bennabi sera célébrée à travers toutes les wilayas

Le ministère de la Culture et des Arts organise la première Conférence nationale Malek Bennabi, du 26 au 31 octobre, à travers toutes les wilayas du pays pour célébrer le patrimoine de ce penseur au legs fort considérable qui contribue encore au rayonnement des esprits, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.

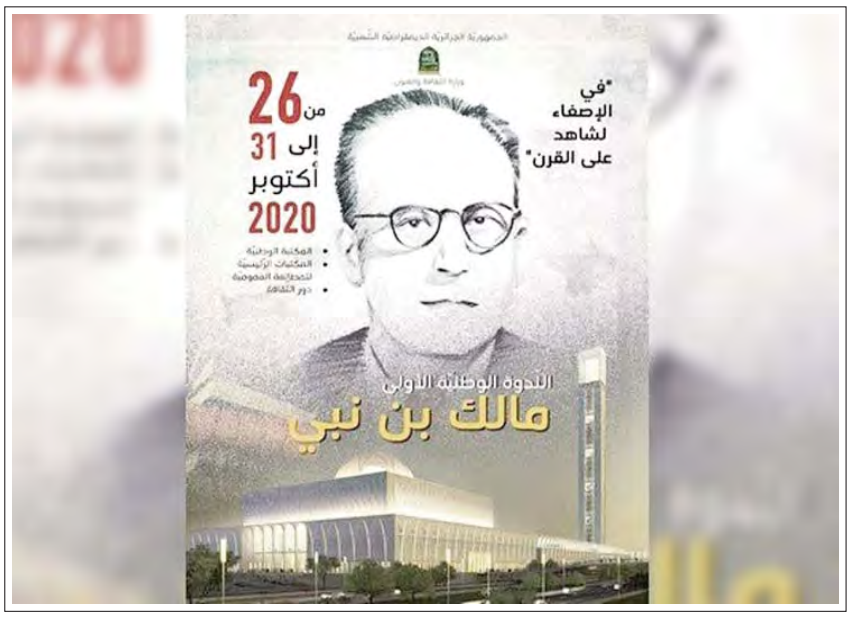

Intitulée «A l'écoute d'un témoin du siècle», cette conférence sera organisée à la Bibliothèque nationale, dans les principales bibliothèques publiques de lecture outre les maisons de culture des wilayas «en guise de fidélité à la mémoire culturelle de l'Algérie, pour célébrer les symboles de la pensée et de la culture», et ce, en présence d'intervenants, de conférenciers et de chercheurs dans la pensée de Bennabi. «La génération de Malek Bennabi a beaucoup apporté en choisissant la spécificité culturelle, en défendant la personnalité algérienne authentique et en préservant la mémoire culturelle nationale», a indiqué le communiqué, ajoutant qu'«il est important de prêter oreille à l'un des noms qui ont fait toute la différence, analysé les faits, prospecté l'avenir et laissé un legs fort considérable qui contribue encore au rayonnement de l'esprit». Du fait que Malek Bennabi soit «un homme à la pensée éternelle», le ministère de la Culture et des Arts a décidé sur instruction de la première responsable du secteur, Malika Bendouda de mettre en exergue la place du regretté Bennabi à travers la lecture de son produit et son extrapolation sur les questions d'actualité, notamment pour ce qui est des questions liées à la culture. Malek Bennabi (1905-1973) figure parmi les penseurs éminents dans le monde musulman du XX^{e} siècle. Il s'est spécialisé dans les concepts des «problèmes de la civilisation», «les questions de la colonisation», «la culture», «la pensée islamique», «les conditions de la renaissance» et est connu pour son célèbre concept «colonisabilité». Malek Bennabi compte à son actif plus d'une trentaine d'ouvrages en langues arabe et française, dont *Le phénomène coranique* (1946), *Les conditions de la renaissance* (1948), *Idée d'un commonwealth islamique* (1958), *Le problème de la culture* (1959) et *Le problème des idées dans le monde musulman* (1970). Jusqu'à aujourd'hui, ses idées font l'objet d'études dans différentes universités à travers le monde.

Mohamed T. / Ag.

Musiciens de la wilaya d'Alger

La coordination syndicale est née

La coordination syndicale des musiciens d'Alger, constituée le 3 octobre, a tenu sa première réunion, mardi à Alger, au siège de wilaya de la Centrale syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à laquelle elle s'est affiliée, consacrant son ordre du jour à la présentation de ce nouveau collectif, un rappel sur la condition socioprofessionnelle du musicien et aux objectifs à atteindre. Comptant déjà quelque 300 adhérents, cette coordination entend bien «aller de l'avant» pour «réhabiliter la profession de musicien qui a de tout temps été de tous les combats» pour que l' «Algérie reste debout», a tenu à rappeler le virtuose du violon, secrétaire général de ce nouvel organisme, Kheireddine Mekachiche. Cette coordination syndicale, la première du genre dédiée aux musiciens, «attend d'avoir un siège» où elle élirait domicile, pour commencer à mettre à exécution sa «feuille de route», explique le pianiste, Mohamed Arfi, chargé de la communication de la coordination. Une feuille de route où figure le «statut du musicien», comme revendication essentielle et qui viendrait, selon le secrétaire général, «compléter le travail inachevé» entrepris pour assurer aux artistes une couverture sociale, «jusque-là inefficace» pour répondre à la «détresse sociale des musiciens» durant la longue période de la pandémie du Covid-19 qui a «brutalement interrompu» l'activité artistique, celle des musiciens notamment. «Il est grand temps de réhabiliter le musicien et améliorer sa condition sociale», martèle encore Kheireddine Mekachiche, rappelant avec tristesse que certains d'entre «ces semeurs de joie» ont quitté ce monde dans la «misère sociale et l'anonymat». Une coordination syndicale née pour prendre en charge «de manière effective» les problèmes des musiciens durant leur carrière, en les accompagnants et en «faisant valoir l'importance de leur apport dans la société», autant de «revendications qui constituent le combat à mener par les musiciens», a estimé le secrétaire général de l'Union de wilaya d'Alger de l'UGTA, Idir Boukabous, qui a mis son siège à la disposition de cette nouvelle coordination syndicale.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative - Dar el Beida

Commune de Mohammadia

AVIS DE RECTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le Président De L'assemblée Populaire Communale de Mohammadia Informe L'ensemble des Soumissionnaires Intéressé Par L'avis D'appel D'offre National, Avec Exigence Des Capacités Minimale **N° 10/2020**

La Rectification de L'avis D'attribution Provisoire au profite **ETB/Louifi Fathi** parus dans le quotidien **« L'Echo d'Algérie »** le 01/07/2020 et le quotidien «الاتحاد».

Lot N°07 : Cité Belvédère : **13.281.352 ,00** DA au lieu **13.355.489,54** DA.

Lot N°09 : Rue Selmane Lakhdar, Rue Ahmed Azzouz : **13.355.489,54** DA au lieu **13.281.352 ,00** DA.

L'Echo d'Algérie : 25/10/2020 **Anep : 2016 017 144**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Ressources en Eau
Direction des Ressources en Eau
Wilaya d'Oum El Bouaghi
NIF : 41000 600 000 4004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 DU 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des ressources en eau de la wilaya d'Oum el bouaghi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération :

Réalisation de la station d'épuration de la ville d'ain fakroun
Wilaya d'oum el bouaghi

Publié en date du 04 / MARS / 2020 sur le quotidien El AHRAR en langue arabe et en date du 04 / 03 / 2020 sur le quotidien L'écho d'Algérie en langue française et Qu'a l'issue de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENPTREPRISE	NOTE TECH	DELAIS	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE (MOINS DISANT) AVANT CORRECTION	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE (MOINS DISANT) APRES CORRECTION
- S P A - FOREMHYD NIF- 099 916 080 290 666	91	18 MOIS	1.851.883.331,20	1.851.883.331,20

REMAROUE

La direction des ressources en eau de la wilaya d'Oum el bouaghi , invite les autres soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de ces services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tous les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la willaya d'Oum el bouaghi dans les dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis.

L'Echo d'Algérie : 25/10/2020 **Anep : 2025 003 783**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

TF1

22h55 : 300 - La naissance d'un empire

Après sa victoire sur les 300 du roi Léonidas, l'armée persane sous le commandement de Xerxès marche sur les plus grandes villes de Grèce. La ville d'Athènes, la première cité sur son chemin, réunit ses forces pour lui barrer la route. Elle peut compter sur le courage de l'amiral Thémistocle...

21h50 : Le crime de l'Orient-Express — 2

À Constantinople, le célèbre Hercule Poirot monte à bord du train Orient-Express. Au wagon-restaurant, il fait la connaissance d'Edward Ratchett, un gangster notoire. Peu de temps après, il est retrouvé assassiné. Le coupable est forcément dans le train...

20h05 : Les enquêtes de Murdoch — 3

Murdoch, Julia et Brackenreid sont convoqués par les services secrets canadiens devant un tribunal à huis clos. A leur arrivée, ils apprennent que l'agent Terrence Meyers est poursuivi pour haute trahison. Le tribunal l'accuse d'avoir tué l'un de ses collègues et d'avoir fomenté une tentative...

19h55 : The Queen — arte

31 août 1997 : Diana, princesse de Galles, meurt des suites d'un accident de voiture sous le pont de l'Alma, à Paris. Sa disparition plonge la planète dans une stupeur sans précédent. Au contraire de Tony Blair, la reine ne saisit pas immédiatement les conséquences de cette tragégie : elle demeure distante et silencieuse...

20h08 : Don Camillo en Russie — C8

L'hostilité qui, depuis des années, oppose Peppone, le maire communiste, au curé don Camillo prend une nouvelle ampleur le jour où le premier magistrat annonce le jumelage de sa ville avec Brezwyschewsky, petit village russe sur le Don. Le curé tente de s'y opposer en faisant organiser un référendum...

20h05 : Scorpion — W9

Les membres de Scorpion ont été kidnappés par une puissance étrangère, qui essaie de ruiner l'économie américaine en produisant de faux dollars. Toute l'équipe a, en effet, été droguée alors qu'elle se trouvait dans une voiture de luxe...

20h05 : Cold Case — TMC

Lorsque l'on retrouve le bracelet d'un vétéran du Viêtnam, tué par balles après son retour sur le sol américain, Stillman, qui a, lui aussi, combattu les Vietcongs, fait rouvrir le dossier. Il découvre que Carl Burton n'avait pas eu un comportement exemplaire...

20h05 : Urgences — NRJ 12

Les équipes d'«Urgences» s'embarquent dans une immersion au coeur d'une structure hospitalière exceptionnelle : le SAMU 31 à Toulouse. Les urgentistes portent secours à un homme qui s'est jeté d'un pont et qui semble condamné, pourtant, le chef de service va se battre avec une ferveur incroyable...

20h05 : Occasions à saisir — RMC Découverte

Mike souhaite rénover une Camaro 1973, de deuxième génération, en modèle au moteur surdimensionné. Le concessionnaire automobile va devoir trouver un moteur. Pour cela, il demande conseille à un spécialiste mais les solutions qu'il propose sont particulièrement coûteuses...

Ligue 1

La recrudescence du coronavirus menace-t-elle le championnat ?

L'USMA qui applique pourtant rigoureusement le protocole sanitaire, a enregistré, hier, ces trois premiers cas testés positifs au nouveau coronavirus. Des cas «totalement asymptomatiques», précise le communiqué du club usmiste qui ajoute que ce sont là les premiers résultats des tests PCR effectués sur l'ensemble de la délégation de l'USMA composée de 42 personnes en stage à Mostaganem.

Un stage d'une quinzaine de jours qui s'est achevée, hier samedi. Première conséquence après ces cas de Covid-19, le match amical programmé ce dimanche entre l'USMA et l'US Biskra a été annulé. Il faut dire qu'avec la recrudescence de l'épidémie, ces derniers jours chez nous, il faut s'attendre à la multiplication des cas positifs au niveau des clubs de l'élite. Si ce n'est déjà une réalité. Car ce n'est pas toutes les équipes qui effectuent régulièrement des tests PCR. Des cas asymptomatiques devraient exister çà et là chez les joueurs et leur entourage, c'est pour cette raison qu'il est impératif de multiplier les contrôles. C'est la responsabilité des clubs, mais aussi les autorités sanitaires dont la mission s'annonce compliquée. Vat-on vers un retour au confinement, surtout si la situation se détériore davantage dans les jours à venir. Pratiquement tous les pays, notamment européens connaissent actuellement une deuxième vague de l'épidémie. L'Algérie qui était quelque peu épargnée jusque-là, semble malheureusement se diriger vers une nouvelle recrudescence des cas de coronavirus. Il est peut-être encore possible de limiter sa propagation, si tout le monde se conforme au protocole sanitaire auquel ne cessent d'appeler les autorités sanitaires qui ont remarqué ces derniers un relâchement coupable chez les citoyens, de ce côté là. Ces nouveaux cas du Covid-19 enregistrés au niveau de certains clubs, vont-t-ils remettre en cause le début du championnat ? Il est trop tôt pour répondre à cette question. C'est une probabilité à ne pas écarter néanmoins. Les pouvoirs publics vont-ils autoriser la reprise de la compétition, si des cas d'infection sont signalés chez les joueurs ? Ailleurs, comme on peut le constater, on place en isolement les cas confirmés, mais on n'arrête pas le championnat. Si dans une équipe le nombre des cas infectés est conséquent, alors on lui reporte son match à une date ultérieure. Est-ce qu'on est en mesure de s'en inspirer pour ne pas compromettre la nouvelle saison, sachant qu'il faudra vivre encore avec le virus pour un bon bout de temps. C'est du moins les prévisions des spécialistes. En fait, on a le choix entre reprendre les compétitions sportives tout en s'adaptant à la situation sanitaire, ou bien tout arrêter et entrer dans une nouvelle période de confinement, quitte à compromettre sérieusement le déroulement du championnat dont le début accuse déjà un grand retard. C'est certainement aux pouvoirs publics d'en décider, car on voit mal la FAF actuelle prendre ses responsabilités dans ce cas. On espère néanmoins que la situation sanitaire reste sous contrôle, car pour le moment elle n'est pas si catastrophique que ça, comparativement à d'autres pays du bassin méditerranéen.

Ali Nezlioui

Succession de Zetchi à la tête de la FAF

Medouar et Kerbadj affichent leurs ambitions

Alors que certains croient toujours à une volte-face du président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, quant à une éventuelle candidature de sa part pour postuler à un deuxième mandat, même s'il a écarté lui-même cette hypothèse, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, lui, ne cache pas ses ambitions de prendre les commandes de la première instance footballistique dans le pays. En effet, Abdelkrim Medouar, vient de déclarer une nouvelle fois qu'il pourrait briguer la présidence de la Fédération algérienne de football, dont l'Assemblée générale élective aura lieu en début de l'année prochaine. «L'ambition est un droit légitime. Cela fait maintenant deux ans que je suis à la tête de la Ligue et dans le cas où je décide de présenter ma candidature à la présidence de la FAF, je le ferai après mûre réflexion», a-t-il indiqué. Le patron de la LFP, dont le dossier de candidature à la présidence de la FAF lors du précédent mandat a été rejeté à la dernière minute, compte bien s'appuyer sur sa longue expérience passée dans les affaires du football algérien pour succéder à Kheireddine Zetchi à la tête de l'instance fédérale. «J'ai beaucoup appris de mes deux ans passés à la tête de la LFP et de ma longue expérience en tant que président de l'ASO Chlef, qui fait de moi d'ailleurs le doyen des présidents de club algériens après le départ de mes amis Saïd Allik et Moh Cherif Hannachi. Si je peux apporter un plus à la tête de la FAF, je déposerai ma candidature en présentant un projet ambitieux», a-t-il ajouté. La même ambition anime aussi le prédécesseur de Medouar à la tête de la LFP, en l'occurrence, Mahfoud Kerbadj. Ce dernier multiplie les sorties médiatiques depuis quelque temps par lesquelles il ne se montre nullement tendre avec l'actuelle équipe dirigeante du sport roi, en particulier son président Zetchi. Néanmoins, Kerbadj est confronté à un seul obstacle pour éventuellement déposer sa candidature. Etant un cadre d'État, il a expliqué que sa participation à la course de la présidence de la FAF dépend de l'autorisation de son employeur.

Bessa N.

West Ham - Manchester City

Mahrez et les Citizens lâchent encore des points

Décevant sur la pelouse de West Ham, Manchester City a concédé le nul (1-1) ce samedi à l'occasion de la 6e journée de Premier League. Rapidement mené au score après un but d'Antonio (18'), le club mancunien a mis du temps à réagir. Il a fallu attendre la seconde période pour assister à l'égalisation de Foden (51'), entré à la pause. Trop brouillons, les coéquipiers de Mahrez, qui a disputé l'intégralité de la rencontre, n'ont pas réussi à arracher la victoire face aux Hammers et confirment leur début de saison délicat (2 victoires, 2 nuls et 1 défaite). Les hommes de Josep Guardiola pointent à une étonnante 11e place rapporte *Maxifoot.fr.*

Préparation des sélections nationales des U15, U17 et U20

Réunion de travail entre Zetchi et la DTN

Plusieurs points, dont les prochains stages des sélections nationales des moins de 17 ans et des moins de 20 ans ont été débattus vendredi soir, au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), lors d'une réunion ayant rassemblé le président de la FAF, Kheireddine Zetchi avec plusieurs techniciens de la Direction technique nationale (DTN). «Le prochain stage de l'EN U17 se déroulera finalement au Centre technique de Sidi-Moussa, en présence de plusieurs joueurs issus de championnats étrangers» a indiqué la FAF dans un communiqué, en précisant que «le stage de la sélection des U20, débutera à partir du 30 octobre courant». Parmi les techniciens présents à cette réunion de travail, le Directeur technique national (DTN), Ameur Chafik, son adjoint Abdelkrim Benaouda et le sélectionneur national des U20, Saber Bensmain. A leurs côté, des membres de FAF-Radar, la commission de prospection établie en France et qui s'occupe du repérage des jeunes talents algériens évoluant à l'étranger. Il s'agit de Saïd Karim Idir, Lyès Jamil Brahimi, Foued Kada-Hounet et Malik Chekaoui. Outre les prochains stages des sélections nationales U17 et U20, «il a été procédé pendant cette réunion à l'évaluation des stages déjà effectués, ainsi qu'à la prestations des joueurs binationaux, ayant pris part à la rencontre amicale face au MC Alger (3-3)» a encore rapporté la FAF dans son communiqué. Après la fin de la réunion, le Président Zetchi s'est rendu à la salle-restaurant, pour saluer les joueurs binationaux, et les remercier d'avoir fait le choix de défendre les couleurs nationales, comme il a rappelé les choix stratégiques de la FAF, notamment le suivi-évaluation et la sélection de tout joueur algérien là où il se trouve pour apporter la plus-value nécessaire à nos sélections. Le président de la FAF a rendu également hommage aux parents, qui ont contribué au choix de leurs enfants et aux membres de FAF-Radar, qui ont réalisé un immense travail de fond, pour capter tous ces jeunes talents évoluant en Europe, notamment en France, et susceptibles d'évoluer au sein des sélections nationales des U15, U17 et U20.

B. N.

Ligue 1 : USM Alger

Antar Yahia satisfait des conditions du stage à Mostaganem

Le directeur sportif de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Antar Yahia, s'est dit «très satisfait» des conditions de déroulement du stage de préparation de son équipe qui a pris fin hier à Mostaganem. «Nous avons atteint les objectifs escomptés avant le début de cette deuxième phase de préparation. Je voulais être présent avec le staff technique ainsi que le groupe qui a répondu positivement aux consignes de l'entraîneur français.», a indiqué Antar Yahia dans une déclaration au site du club algérois. L'USMA a achevé hier son stage à Mostaganem qui a duré deux semaines, une phase consacrée au volet physique et à l'aspect technico-tactique. «Cette phase de préparation constitue une étape importante pour l'équipe mais il reste encore la troisième et dernière phase de travail qui sera consacrée au volet tactique et aux matches amicaux dont le premier se déroulera juste après notre retour à Alger face à l'US Biskra.», a dit Antar Yahia. Le directeur sportif de l'USMA a remercié les responsables locaux de Mostaganem pour la qualité des infrastructures sportives, d'hébergement et de restauration qui offrent un cadre idéal pour ce genre de stages. Les Rouge et Noir devront disputer au moins cinq matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, puis le début du championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ESSétif au stade Omar-Hamadi.

3 cas positifs au Covid-19 «totalement asymptomatiques»

Trois joueurs de l'USM Alger, ont été testés positifs à la Covid-19, mais totalement asymptomatiques, a annoncé samedi, sur son site officiel, le club algérois. «Suite au test PCR effectués sur l'ensemble de la délégation (42 personnes testées) présente au stage, nous avons eu les premiers résultats ce matin à 8h qui indiquent la présence de trois cas positifs asymptomatiques au sein de l'équipe.», indique le club algérois sur son site officiel. Ces trois joueurs avaient été testés positifs au dernier jour du

stage qui se déroule depuis deux semaines dans la wilaya de Mostaganem. «Nous allons procéder à l'application du protocole sanitaire concernant les cas positifs», conclut le communiqué de l'USMA. Les Rouge et Noir devront disputer au moins cinq matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, puis le début du championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi.

Le match amical USM Alger - US Biskra annulé pour des raisons sanitaires

Le match amical devant opposer l'USM Alger à l'US Biskra, dimanche à Alger, a été annulé pour des raisons sanitaires. Cette annulation décidée par les directions des deux clubs, intervient suite à l'infection de 3 joueurs de l'USM Alger par le coronavirus. Les trois éléments de l'USMA ont été testés positifs au Covid-19, mais «totalement asymptomatiques», a annoncé hier, sur son site officiel, le club algérois. Les Rouge et Noir devront disputer au moins 5 matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, puis le début du championnat de Ligue 1 dont la première rencontre aura lieu face à l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	14°	16°	8°	13°	13°
Max°	25°	24°	22°	27°	29°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:38	12:32	15:34	17:58	19:20

Coronavirus :

250 nouveaux cas, 144 guérisons et 10 décès durant les dernières 24 heures

Deux cent cinquante (250) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 144 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 55 880 dont 250 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 h, celui des décès à 1907 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 38 932, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 12 wilayas ont recensé durant les dernières 24 h moins de 9 cas, 26 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 10 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Covid-19

Le staff médical de la Présidence recommande au Président Tebboune «un confinement volontaire» de 5 jours

Après avoir constaté que plusieurs cadres supérieurs de la présidence de la République et du gouvernement présentent des symptômes de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19), le staff médical de la Présidence a recommandé au président de la République d'observer un confinement volontaire pour une période de 5 jours à compter du 24 octobre 2020», indiquait hier un communiqué de la présidence de la République.

Importation de véhicules de moins de trois ans :

«La question sera tranchée par le prochain Conseil des ministres», annonce Aït Ali

La question relative à l'importation de véhicules de moins de 3 ans sera soumise à l'appréciation du Conseil des ministres, a annoncé le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham. Le ministre qui était invité de la Chaîne II de la Radio nationale a déclaré «Je vais présenter lors du prochain Conseil des ministres une communication sur la mesure relative à l'importation des voitures de moins de trois ans». Appelé à donner plus de détails sur cette communication, le ministre a dit : «je n'ai pas changé ma position, ni mon point de vue d'un millimètre. C'est à dire que la communication que je vais présenter en Conseil des ministres va dans le même sens de ce que j'ai déjà prononcé». M. Aït Ali s'est dit «non convaincu de cette mesure» introduite par la Loi des Finances de 2020 et qu'il était «tenu d'expliquer en Conseil des ministres les motifs de sa position».

Parmi les motifs avancés une nouvelle fois par le ministre pour défendre sa position est celui de «ne pas vouloir encourager le recours au marché informel de la devise». On ne va pas débourser l'argent qui nous reste dans l'importation des voitures de moins de 3 ans.

«L'Algérie est aujourd'hui dans une phase de projection pour mettre en place une industrie automobile», a encore argué le ministre de l'Industrie.

● Oran

Un réseau de trafic international de drogue démantelé

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à démanteler un réseau de trafic international de drogue et à saisir près de 11 kg de kif traité et 1,45 million DA. Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention du service de wilaya de la police judiciaire d'Oran ont arrêté, dans une opération, 3 personnes de cette bande, en exploitant des informations faisant ressortir que des individus transportent de la drogue à bord d'un camion. Après avoir suivi les mouvements de cette bande, un de ses membres a été arrêté au niveau du rond point de haï «USTO» à bord d'un camion où ils ont découvert à l'intérieur, lors de la fouille, deux colis de kif traité conditionné dans 10 plaquettes pesant 10,8 kg, ainsi qu'une somme de 200.000 DA. Les enquêtes préliminaires ont permis d'identifier d'autres membres de cette bande et un deuxième mis en cause, arrêté à son domicile, en plus de la saisie de 400 grammes de kif traité et d'une somme de 1,25 million DA. Un troisième inculpé (principal fournisseur) a été arrêté après extension de la compétence à une wilaya limitrophe à l'ouest du pays avec la saisie d'un camion utilisé dans le transport de la drogue, a-t-on fait savoir. Une procédure judiciaire a été engagée contre les 3 personnes arrêtées âgées de 36 à 58 ans, lesquelles seront présentées devant la justice pour trafic de drogue, atteinte à l'économie nationale et à la santé publique et infraction à la législation et la réglementation de change et des capitaux.

Le point sur la pandémie :

Augmentation «exponentielle» dans «trop de pays», selon l'OMS

Plus de 41,7 millions de cas :
La pandémie a fait au moins 1 139 406 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi en milieu de journée. Plus de 41,7 millions de cas ont été officiellement diagnostiqués. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 223 059 décès, suivi par le Brésil (156 471 morts), l'Inde (117 306), le Mexique (87 894) et le Royaume-Uni (44 347).

Record de cas en 24h aux Etats-Unis :
Les Etats-Unis ont battu vendredi leur record du nombre de nouvelles contaminations à la Covid-19 enregistrées en 24 heures, avec près de 80 000 nouveaux cas, selon les données actualisées en continu de l'université Johns Hopkins.

Biden promet un vaccin gratuit «pour tous» :
Le candidat démocrate, Joe Biden, a promis, ce vendredi, que le vaccin contre le coronavirus serait «gratuit pour tout le monde» dans le cadre de son plan national de lutte contre la pandémie, s'il était élu à la présidence des Etats-Unis.

Deux essais de vaccins reprennent aux USA :
Deux essais de vaccins expérimentaux contre la Covid-19 vont pouvoir reprendre aux Etats-Unis après de fausses alertes apparentes. L'un, développé par l'université britannique d'Oxford et le groupe AstraZeneca, a déjà repris aux Etats-Unis, après plus de six semaines d'interruption dans le pays. Et l'autre, mené par Johnson & Johnson, devrait le faire prochainement, après le feu vert du comité indépendant ayant évalué le cas d'une maladie inexpliquée survenue chez un participant en octobre.

Augmentation «exponentielle» dans «trop de pays» :
L'hémisphère nord se trouve à un «moment critique» de la pandémie, a averti vendredi le patron de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus. «Un trop grand nombre de pays connaissent une augmentation exponentielle des cas de Covid-19 et cela conduit maintenant à ce que les hôpitaux et les unités de soins intensifs soient proches ou aient dépassé leurs limites de capacité et nous ne sommes qu'en octobre», a-t-il ajouté.

Reconfinement et couvre-feux,
«grave inquiétude» dans plusieurs pays de l'UE :
L'évolution de l'épidémie suscite désormais une «grave inquiétude» dans 23 pays de l'Union européenne, ainsi qu'au Royaume-Uni, selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Tous les pays de l'UE à l'exception de la Finlande, Chypre, l'Estonie et la Grèce entrent dans cette catégorie, contre sept il y a un mois. Sur l'ensemble du continent, le nombre de cas dépasse les 8,2 millions et plus de 258 000 personnes sont mortes de la Covid-19. Au Royaume-Uni, le Pays de Galles (plus de trois millions d'habitants) s'est reconfiné depuis 18h vendredi jusqu'au 9 novembre. Les commerces non essentiels sont fermés. En Angleterre, la moitié de la population, soit quelque 29 millions d'habitants, vit désormais sous des restrictions locales plus ou moins strictes. Le Premier ministre polonais avait annoncé que tout le pays allait passer en «zone rouge» dès samedi, avec des fermetures partielles des écoles primaires et des restaurants. En France, Face à la multiplication des cas, le gouvernement a étendu le couvre-feu nocturne (21h à 6h), qui concerne depuis vendredi minuit 46 millions de personnes à Paris et dans les principales villes, soit les deux tiers de la population.
Le Luxembourg a décidé d'instaurer un couvre-feu entre 23h et 6h du matin et de limiter les rassemblements à 4 personnes maximum face au rebond des contaminations. En Italie, le Lazio, la région de Rome, devient la troisième du pays, avec la Lombardie et la Campanie, à instaurer un couvre-feu. Les deux principales villes de Grèce, Athènes et Thessalonique, seront également soumises à un couvre-feu nocturne à partir de samedi.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com